

S'ENGAGER VERS UN AVENIR MEILLEUR :
STRATÉGIE MANITOBAINE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Ce document est disponible en d'autres formats, sur demande.

Pour obtenir ce document dans un autre format, veuillez contacter la Coordonnatrice d'accessibilité,
Anna Murawski au 204-945-4785 ou en envoyant un courriel à anna.murawski@gov.mb.ca

Ce document est offert en français sur le site Internet : <https://www.gov.mb.ca/povertyreduction/index.fr.html>

S'ENGAGER VERS UN AVENIR MEILLEUR :

STRATÉGIE MANITOBAINE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

TABLE OF CONTENTS

Message des coprésidents du Comité de réduction de la pauvreté	6
Remerciements	7
Résumé	8
Chapitre 1 : Introduction	10
Chapitre 2 : S’engager vers un avenir meilleur – Établissement de la stratégie	12
• Travaux du Comité de réduction de la pauvreté et de son sous-comité	12
• Réconciliation	14
• Participation et collaboration de la population.....	14
• Collaboration provinciale-territoriale.....	16
• Partenariat avec le gouvernement du Canada.....	19
• Engagements budgétaires visant la réduction de la pauvreté	20
Chapitre 3 : Comprendre la pauvreté et progrès accomplis	21
• Comprendre la pauvreté	21
• Taux de faible revenu	22
• Progrès mesurables.....	24
Chapitre 4 : investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes	28
Chapitre 5 : Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie	34
Chapitre 6 : Promouvoir l’inclusion économique par l’emploi, l’éducation et la formation	42
Chapitre 7 : Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires	48
Chapitre 8 : Renforcer la prestation de services axés sur le client	52
Chapitre 9 : Apporter des changements positifs par l’innovation sociale	57
Chapitre 10 : Législation et réglementation	60
Chapitre 11 : Mesure des progrès	61
• Objectifs clés	61
• Cadre de mesure	61
Chapitre 12 : regard vers l’avenir	65
Annexes	66
Annexe 1 : liste complète des initiatives en cours et à venir par secteur prioritaire.....	66
Annexe 2 : consultations sur la stratégie de réduction de la pauvreté	79

MESSAGE DES COPRÉSIDENTS DU COMITÉ DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Il est possible de réduire et de prévenir la pauvreté, un objectif à la fois réalisable et essentiel à la prospérité du Manitoba. Notre province regorge de ressources et de possibilités et notre gouvernement s'efforce d'aider les Manitobains à s'engager dans des voies qui mènent à une meilleure qualité de vie.

Le Manitoba transforme sa façon d'aborder la pauvreté. La stratégie axée sur les résultats de notre gouvernement mise sur les solutions et les parcours de réussite, à partir des idées et des commentaires formulés par des Manitobains vivant dans la pauvreté.

Notre gouvernement a établi des liens avec les Manitobains dans le cadre d'un processus de consultation publique visant à servir de base à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté. Les Manitobains au revenu limité ou peu élevé traînent un boulet qui nuit à leur capacité de participer pleinement à la société. Les efforts visant à réduire la pauvreté au Manitoba s'appuient sur les témoignages des personnes qui vivent dans la pauvreté, l'expertise des organismes communautaires et les idées de citoyens engagés. Leur contribution est essentielle pour améliorer la prestation des programmes et des services offerts.

À titre de coprésidents du Comité de réduction de la pauvreté, nous saluons la participation des nombreuses personnes qui nous ont permis de comprendre les aspects multidimensionnels de la pauvreté. Nous tenons notamment à remercier les membres du Comité de réduction de la pauvreté et de son sous-comité, les animateurs d'ateliers et les conseillers. Nous remercions également les organismes et les particuliers du Manitoba qui ont participé au processus de consultation.

Notre gouvernement est résolu à faire du Manitoba la province où la situation s'améliore le plus au Canada. Pour atteindre cet objectif, il est essentiel de réduire la pauvreté et d'atténuer ses effets sur les Manitobains. Les rapports récents montrant des progrès à ce chapitre nous encouragent, mais il reste encore beaucoup à faire. Assurer un avenir meilleur aux personnes dans le besoin est l'affaire de tous. Nous sommes prêts à collaborer avec les gouvernements, les partenaires autochtones, les organismes communautaires, les fournisseurs de services et les autres intervenants engagés dans cette importante tâche.

Nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations,

Madame Heather Stefanson
Ministre des Familles du Manitoba

Monsieur Kelvin Goertzen
Ministre de l'Éducation et de la Formation du Manitoba

REMERCIEMENTS

« Les gens pour qui la pauvreté est ou était jusqu'à tout récemment un problème doivent être des catalyseurs à la table de discussion et non pas se limiter à une présence symbolique, s'ils font acte de présence. Personne ne connaît mieux les tenants et aboutissants, les lacunes et les forces des services que ceux qui les utilisent dans le monde réel. »

Participant, conversation communautaire

Environ 2 000 Manitobains ont pris part aux consultations publiques, en partageant leurs réflexions et leurs idées sur la prévention et la réduction de la pauvreté au Manitoba. De ce nombre, plus de 1 500 Manitobains ont répondu au sondage en ligne.

De nombreux intervenants ont consacré du temps et offert leur expertise pour rendre le processus inclusif, en tenant compte des besoins des participants ainsi que des perspectives locales et régionales. Plus d'une douzaine d'organismes communautaires ont animé une série de conversations communautaires en personne avec des Manitobains qui, pour la plupart, vivent dans la pauvreté.

Le gouvernement du Manitoba exprime sa sincère gratitude à chaque personne et organisme ayant participé à la consultation sur la nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté. Cette rétroaction franche a permis de mieux comprendre l'expérience des Manitobains à faible revenu et ce qui devrait être fait pour réduire la pauvreté dans la province. L'importance de cet enjeu était évidente dans la diversité des points de vue partagés par les intervenants qui ont présenté des observations écrites et qui ont participé en personne aux ateliers communautaires animés par le gouvernement.

Nous vous remercions de votre participation. Les commentaires recueillis au moyen des méthodes précitées font partie intégrante de la nouvelle stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté.

RÉSUMÉ

La Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté exige du Manitoba qu'il examine et mette à jour sa stratégie de réduction de la pauvreté au moins une fois tous les cinq ans. ***S'engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté*** constitue la nouvelle stratégie du Manitoba. Celle-ci témoigne de l'engagement du gouvernement du Manitoba à réduire la pauvreté dans la province.

De vastes consultations auprès des Manitobains, échelonnées de novembre 2017 à mars 2018, ont guidé l'élaboration de la stratégie. Environ 2 000 Manitobains ont participé à ces consultations dans le cadre de conversations communautaires, d'ateliers, d'un appel à présenter des observations écrites et d'un sondage en ligne.

S'engager vers un avenir meilleur cherche à briser le cycle de la pauvreté. La stratégie repose sur la vision suivante :

« Tous les Manitobains ont des ressources, des possibilités et des accès qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie. »

Le principal objectif de la stratégie est de réduire le taux de pauvreté des enfants de 25 % d'ici 2025, par rapport au niveau de référence de 2015. De plus, le gouvernement du Manitoba se joindra au gouvernement fédéral et à d'autres partenaires pour appuyer les objectifs fédéraux de réduction du taux national de pauvreté de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030. Un cadre de mesure formé de 13 indicateurs, dont fait partie le seuil officiel de la pauvreté au Canada, surveillera les progrès de la stratégie.

La stratégie s'articule autour de six secteurs prioritaires :

- investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes;
- travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie;
- promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation;
- faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires;
- renforcer la prestation de services axés sur les clients;
- apporter des changements positifs par l'innovation sociale.

La stratégie adopte une approche pangouvernementale. Elle met en lumière les progrès réalisés grâce à un travail de collaboration à l'échelle du gouvernement. Elle présente aussi les initiatives clés en cours et à venir dans les six secteurs prioritaires.

La stratégie soutient le Manitoba qui s'est engagé activement dans la voie de la réconciliation en jetant les bases d'une vie meilleure pour les peuples autochtones. Elle s'appuiera sur des engagements significatifs auprès des nations et des peuples autochtones.

La stratégie canadienne de réduction de la pauvreté a été d'un apport précieux à l'élaboration de la stratégie du Manitoba. La stratégie provinciale reconnaît la synergie du travail en partenariat avec le gouvernement du Canada dans les champs d'intérêt commun suivants :

- réponse aux besoins fondamentaux;
- navigation entre les services;
- travail;
- apprentissage et garde des jeunes enfants;
- réconciliation.

Huit des 13 indicateurs renouvelés établis dans la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté font également partie de la stratégie fédérale.

S'engager vers un avenir meilleur est le schéma proposé par la Province pour que tous les Manitobains jouissent d'une vie meilleure.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

S’engager vers un avenir meilleur : Stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté soutient que le gouvernement du Manitoba joue un rôle important dans les efforts visant à réduire et à prévenir la pauvreté. La stratégie reconnaît que la réduction de la pauvreté est l’affaire de tous, ce qui nécessite des partenariats solides avec les organismes communautaires et les autres ordres de gouvernement.

S’engager vers un avenir meilleur fixe la ligne de conduite du gouvernement du Manitoba, en étant guidé par l’énoncé de vision suivant :

« Tous les Manitobains ont des ressources, des possibilités et des accès qui leur permettent d’améliorer leur qualité de vie. »

La stratégie veut briser le cycle de la pauvreté en mettant l’accent sur les moyens d’amener les Manitobains à s’en sortir et d’améliorer les résultats pour les familles, les enfants et les jeunes. Elle cherche à alléger le fardeau de la pauvreté, en particulier pour les personnes les plus vulnérables, en favorisant les possibilités d’inclusion économique et le succès des transitions au cours de la vie.

Dans l’ensemble du gouvernement, les choses bougent constamment autour des priorités que sont la réconciliation, l’innovation sociale, l’accessibilité et la transformation de la fonction publique, de façon à appuyer les meilleurs soins, les pratiques exemplaires, les programmes intégrés et les meilleurs résultats pour les Manitobains. ***S’engager vers un avenir meilleur*** a établi les six secteurs prioritaires axés sur la réduction de la pauvreté suivants au Manitoba :

investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes;

- travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie;
- promouvoir l’inclusion économique par l’emploi, l’éducation et la formation;
- faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires;
- renforcer la prestation de services axés sur les clients;
- apporter des changements positifs par l’innovation sociale.

S’engager vers un avenir meilleur est une stratégie pangouvernementale qui met en commun le travail important que les ministères, les offices et d’autres partenaires effectuent pour améliorer la vie des Manitobains.

Pourquoi maintenant?

La Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté prescrit que le Manitoba doit :

- mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté et d’inclusion sociale;
- adopter des indicateurs pour mesurer les progrès accomplis;
- présenter un rapport annuel sur le rendement;

- former un comité de gouvernance;
- rédiger un document budgétaire annuel portant sur la pauvreté.

Le ministre des Familles est responsable de la Loi. Le gouvernement doit examiner la stratégie et la mettre à jour tous les cinq ans.

Comment utiliser ce document

Le chapitre 2 du document stratégique donne un aperçu du processus de consultation, des activités de réconciliation et de notre travail en collaboration avec les intervenants.

Le chapitre 3 donne un aperçu des progrès réalisés jusqu'ici pour réduire la pauvreté et comprend des données sur les taux de faible revenu.

Les chapitres 4 à 9 fournissent des renseignements sur les six secteurs prioritaires, y compris ce qu'ont dit les Manitobains pendant les consultations, et rendent compte des principales activités liées à chaque secteur prioritaire.

Le chapitre 10 se rapporte à la législation et à la réglementation sur la réduction de la pauvreté au Manitoba.

Le chapitre 11 décrit les objectifs et les indicateurs qui seront utilisés pour mesurer les progrès dans la réduction de la pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale.

Il y a deux annexes. L'annexe 1 dresse une liste des initiatives en cours et à venir par secteur prioritaire, dont certaines sont décrites aux chapitres 4 à 9. L'annexe 2 propose une vue d'ensemble du processus de consultation.

« Les membres de notre collectivité doivent faire mieux en se mettant dans la peau de l'autre. Au lieu de parler «pour» ceux qui vivent dans la pauvreté, nous devrions faire davantage de choses «avec» eux. »

Répondant au sondage en ligne

« Nous devons élargir nos approches afin d'en trouver de nouvelles qui répondent aux besoins de chacun. »

Participant, conversation communautaire (Winnipeg - jeune)

CHAPITRE 2 : S'ENGAGER VERS UN AVENIR MEILLEUR – ÉTABLISSEMENT DE LA STRATÉGIE

Tous les Manitobains ont des ressources, des possibilités et des accès qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie. Voilà notre vision. ***S'engager vers un avenir meilleur*** est la nouvelle stratégie de notre gouvernement pour concrétiser cette vision.

S'engager vers un avenir meilleur est une stratégie pangouvernementale qui unit les efforts déployés collectivement pour s'attaquer aux nombreux problèmes auxquels sont confrontés les Manitobains vivant dans la pauvreté. Cette stratégie nous permettra d'atteindre de meilleurs résultats en offrant des services de qualité et un soutien essentiel.

L'objectif clé de cette stratégie est de réduire le taux de pauvreté des enfants de 25 % d'ici 2025, par rapport au niveau de référence de 2015. De plus, le gouvernement du Manitoba se joindra au gouvernement fédéral et à d'autres partenaires pour appuyer les objectifs fédéraux de réduction du taux national de pauvreté de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030. Un cadre de mesure est en voie d'élaboration pour suivre les progrès des mesures de réduction de la pauvreté.

Travaux du Comité de réduction de la pauvreté et de son sous-comité

Au Manitoba, la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté prévoit la création d'un Comité de réduction de la pauvreté, qui est composé de membres de la collectivité et des ministres provinciaux responsables des politiques, des programmes et des services en lien avec la pauvreté. Le Comité fournit des conseils sur la stratégie de réduction de la pauvreté, en surveille la mise en œuvre et encourage la participation de la collectivité à son élaboration.

Le Comité de réduction de la pauvreté est formé des ministres du gouvernement et des membres de la collectivité suivants :

- M^{me} Heather Stefanson, ministre des Familles (coprésidente);
- M. Kelvin Goertzen, ministre de l'Éducation et de la Formation (coprésident);
- M^{me} Eileen Clarke, ministre des Relations avec les Autochtones et le Nord;
- M. Blaine Pedersen, ministre de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce;
- M^{me} Rochelle Squires, ministre du Développement durable, ministre responsable des Affaires francophones et de la Condition féminine;
- M. Stanley McKay (Petersfield)
- M^{me} Zully Trujillo (Winnipeg)
- M^{me} Jennie Wastesicoot (Thompson)

En juillet 2017, le Comité de réduction de la pauvreté a mis sur pied un souscomité chargé d'orienter la participation communautaire à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté. Le souscomité a joué un rôle important dans l'élaboration d'un cadre et d'un plan de consultation. Il était composé de représentants de la collectivité et du gouvernement.

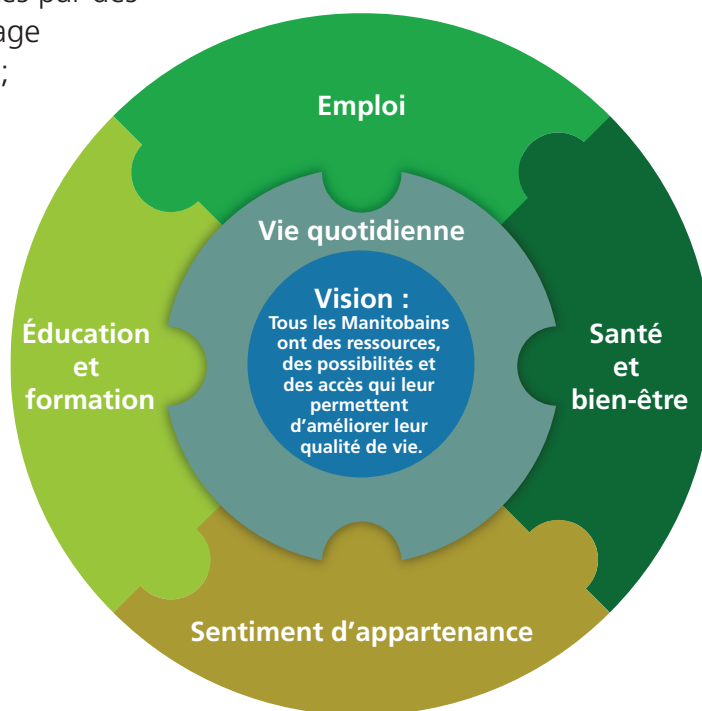
La réduction de la pauvreté nécessite une approche pangouvernementale. Pour y parvenir, il était important que le sous-comité comprenne des experts en la matière relevant de différents ministères du gouvernement.

En octobre 2017, le Comité de réduction de la pauvreté a approuvé le cadre recommandé par le souscomité pour orienter les activités de consultation et de participation communautaire, qui comptait cinq thèmes :

- Vie quotidienne – Les éléments de base pour soutenir un niveau de vie modeste
- Emploi – Un travail qui offre un revenu
- Éducation et formation – Les compétences et les connaissances nécessaires pour l'épanouissement personnel et professionnel
- Santé et bien-être – La santé personnelle et un sentiment de bien-être
- Sentiment d'appartenance – Le sentiment de faire partie de la collectivité

La vision et les cinq thèmes qui ont orienté les consultations sur la réduction de la pauvreté ont été représentés par des pièces qui s'emboîtent, comme l'illustre l'image cidessous. Les cinq thèmes – vie quotidienne; emploi; éducation et formation; santé et bien-être; sentiment d'appartenance – renvoient à la vision voulant que tous les Manitobains ont des ressources, des possibilités et des accès qui leur permettent d'améliorer leur qualité de vie.

En 2017 et 2018, le Comité de réduction de la pauvreté s'est réuni à quatre reprises. Les réunions ont porté sur la planification des consultations, l'examen des idées, la participation des Manitobains et l'élaboration de la stratégie.



Réconciliation

La stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté favorise une approche axée sur la réconciliation afin de jeter les bases d'une vie meilleure pour les peuples autochtones. ***S'engager vers un avenir meilleur*** soutient le processus continu d'établissement et de maintien de relations mutuellement respectueuses entre les peuples autochtones et non autochtones qui permet d'instaurer un climat de confiance, de confirmer les ententes historiques, de favoriser la guérison et de créer une société plus équitable et inclusive.

Les effets et la poursuite du colonialisme, du racisme et de l'exclusion créent une situation de pauvreté qui perdure dans les communautés autochtones. La stratégie s'inscrit dans l'engagement du Manitoba à tracer la voie vers la réconciliation.

À la suite de la publication du rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation, le gouvernement a ratifié à l'unanimité la *Loi sur la réconciliation*, qui a force de loi depuis le 15 mars 2016. La Loi est la première au Canada à porter sur la réconciliation.

Les principes de respect, d'engagement, de compréhension et d'action orientent les efforts de réconciliation du gouvernement. L'attachement du Manitoba envers la réconciliation vise particulièrement à redresser les torts persistants et de longue date ayant découlé des pensionnats et à réconcilier les peuples autochtones et non autochtones du Manitoba.

La ministre des Relations avec les Autochtones et le Nord dirigera la participation du gouvernement à l'élaboration d'une stratégie de réconciliation. Un processus de consultation publique sera amorcé en collaboration avec les communautés autochtones et l'ensemble de la population manitobaine, afin d'élaborer un cadre stratégique et un plan d'action de réconciliation détaillés dans le but de faire progresser les priorités des populations autochtones.

Chaque année, le gouvernement rend compte de ses progrès en matière de réconciliation en publiant un ***rapport d'étape annuel en vertu de la Loi sur la réconciliation***.

Participation et collaboration de la population

La réduction de la pauvreté est l'affaire de tous. Le gouvernement du Manitoba joue un rôle important, mais les efforts de réduction de la pauvreté doivent être déployés en partenariat avec les communautés autochtones, les entreprises, les organismes communautaires et les autres gouvernements. Les Manitobains, notamment ceux qui ont connu la pauvreté, se joindront à nos efforts continus en vue de réduire la pauvreté et d'en atténuer ses effets.

Le gouvernement du Manitoba a tenu des consultations portant sur une nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté de novembre 2017 à mars 2018. Les consultations publiques ont favorisé la participation des groupes les plus exposés à la pauvreté, y compris les personnes handicapées, les Autochtones, les nouveaux arrivants et les jeunes vulnérables. Les consultations ont eu lieu à Winnipeg, Selkirk, Brandon, Thompson, Flin Flon, The Pas et Dauphin.

Pendant les consultations, des fournisseurs de services aux Autochtones et des organismes communautaires ont fait ressortir la nécessité d'une participation véritable des partenaires et communautés autochtones et des organismes qui les desservent, afin de réduire la pauvreté dans les réserves et hors réserve. Un message qui revenait souvent était qu'il faut répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et de réconciliation. Les fournisseurs de services aux Autochtones et les participants ont souligné l'importance d'écouter ce que les Autochtones ont à dire et de reconnaître que leur pauvreté se situe dans un contexte historique et culturel particulier. Les participants aux consultations ont également rappelé l'importance de se donner du temps et d'élaborer des processus qui conviennent pour soutenir ce travail.

La pauvreté et l'héritage du colonialisme sont étroitement liés. Les participants qui vivent dans la pauvreté ont raconté comment le racisme, la discrimination, le traumatisme intergénérationnel, la toxicomanie, les dépendances et la violence continuent de dresser des obstacles dans leur vie. Ces intervenants ont attiré l'attention sur le fait que la pauvreté vécue par les peuples autochtones est différente de celle des autres communautés.

On a eu recours à diverses méthodes pour amener les Manitobains à participer aux consultations sur la réduction de la pauvreté, et ce, dans les deux langues officielles :

- conversations communautaires pour les personnes qui ont vécu la pauvreté, animées par des organismes communautaires;
- ateliers communautaires regroupant des organismes communautaires, des spécialistes, des promoteurs de cause et d'autres intervenants, animés par des employés du gouvernement;
- sondage en ligne pour tous les Manitobains;
- appel à présenter des observations écrites.

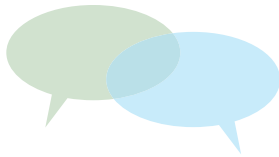
Pour chacun des cinq thèmes, les participants aux consultations étaient invités à répondre à des questions portant sur :

- l'accès et les obstacles;
- les voies à prendre;
- les solutions et les priorités;
- la mesure des progrès.

Environ 2 000 Manitobains ont pris part aux consultations publiques, dont plus de 1 500 ont répondu au sondage en ligne.

Le tableau cidessous donne le nombre de Manitobains qui ont pris part aux consultations : 471 personnes ont participé aux séances en personne, 1 564 ont répondu au sondage et 440 ont présenté des observations écrites.

Résultats sur la participation



SÉANCES EN PERSONNE

201 participants vivant dans la pauvreté

178 participants liés à un organisme communautaire

92 participants à l'emploi du gouvernement du Manitoba

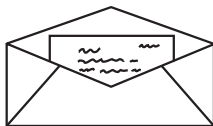


SONDAGES

266 participants vivant dans la pauvreté

994 autres participants

304 participants liés à un organisme communautaire



OBSERVATIONS ÉCRITES

382 réponses à 2 campagnes ciblées

58 courriels, lettres, appels téléphoniques, documents

Collaboration provinciale-territoriale

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à collaborer avec les autres provinces et territoires pour échanger de l'information sur des moyens innovants et efficaces d'offrir des services et de promouvoir les partenariats dans le cadre des efforts en cours en vue de réduire la pauvreté au Canada. En juillet 2018, les ministres provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux se sont réunis à Halifax pour discuter de questions de politique sociale, dont la sécurité du revenu et la réduction de la pauvreté.

Lors de cette réunion, les ministres provinciaux et territoriaux ont publié la déclaration ***Relever le défi : déclaration des provinces et des territoires sur la réduction de la pauvreté.*** Cette déclaration souligne l'importance que revêtent les efforts de collaboration entre tous les gouvernements, les collectivités, les organismes communautaires et les particuliers. La déclaration tient compte aussi de la diversité des circonstances dans les différentes régions du pays et affirme que les points de vue des personnes ayant fait l'expérience de la pauvreté ont un rôle central à jouer dans les efforts en matière de réduction de la pauvreté.

Le gouvernement du Manitoba appuie cette déclaration, qui guidera la collaboration provinciale-territoriale dans le cadre d'initiatives conjointes visant à réduire la pauvreté.

Relever le défi : déclaration des provinces et des territoires sur la réduction de la pauvreté

Vision

Toutes les Canadiennes et tous les Canadiens ont la possibilité de vivre dans la dignité et de réaliser leur plein potentiel. Les provinces et territoires partagent une même vision d'un Canada où tous sont inclus, peuvent réaliser leur plein potentiel et participer pleinement à la vie sociale et économique. Cela peut se réaliser par un travail de collaboration en vue d'éliminer les inégalités sociales qui existent à l'heure actuelle et de déboucher sur les solutions innovantes et adaptées aux besoins qui sont nécessaires pour relever les défis de l'avenir.

Principes

Il est important d'aider tous les Canadiens à réaliser leur plein potentiel. La prévention et la réduction de la pauvreté figurent de façon permanente parmi les priorités des provinces et des territoires et il en va de même pour les efforts visant à soulager le fardeau qui pèsent sur ceux et celles qui la subissent. Il est nécessaire que toutes les administrations gouvernementales s'associent à long terme à un grand travail de collaboration et que l'on puisse aussi s'appuyer sur la participation des collectivités, des groupes communautaires et des individus. Il est indispensable que nous mettions en évidence de meilleurs moyens de venir en aide aux personnes qui vivent dans la pauvreté et de protéger les personnes à risque, tout en tenant compte de la nécessité de recourir à des mesures préventives et de pouvoir s'adapter à la nature changeante de la société canadienne.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont la responsabilité d'écouter ceux qui ont vécu la pauvreté et de travailler en collaboration pour réduire la pauvreté. Le changement social, les nouvelles technologies, les tendances démographiques et l'évolution de la nature même du travail et du marché du travail représentent de nouveaux défis pour notre pays et pour les efforts en matière de réduction de la pauvreté. Les ministres provinciaux et territoriaux responsables des services sociaux s'entendent tous pour reconnaître qu'il est nécessaire de proposer des interventions innovantes. Il est impossible pour nous de relever ces défis si nous travaillons de façon isolée et nous avons la possibilité de profiter des enseignements tirés de l'expérience dans les différentes régions du Canada.

Il faut également que nos efforts en matière de réduction de la pauvreté tiennent compte de la diversité des circonstances dans les différentes régions du pays. Les points de vue des personnes ayant fait l'expérience de la pauvreté et les besoins bien particuliers des régions rurales et éloignées, des agglomérations urbaines, des communautés autochtones, des réfugiés et immigrants récents, des personnes âgées et des personnes handicapées ont un rôle central à jouer dans les efforts en matière

de réduction de la pauvreté et il en va de même pour le point de vue de chacun des deux sexes sur la question.

Il faut que les efforts en matière de réduction de la pauvreté tiennent compte des répercussions qu'ont pu avoir par le passé et que continuent d'avoir aujourd'hui les politiques gouvernementales sur les peuples autochtones et sur la pauvreté dans les communautés autochtones. Il faut, dans un esprit de réconciliation, que le travail de réduction de la pauvreté apporte son soutien aux peuples, aux communautés et aux dirigeants autochtones et qu'il renforce leurs moyens d'action.

Sans faire abstraction des responsabilités et des rôles bien distincts des uns et des autres, les provinces et les territoires sont conscients que nous avons tous une responsabilité commune en la matière. Les ministres prennent l'engagement de collaborer avec le gouvernement fédéral et avec les autres partenaires en vue de mettre au point et d'assurer la mise en œuvre de solutions pertinentes et utiles venant s'inscrire en prolongement du travail accompli par les provinces et les territoires.

Priorités

Les ministres des provinces et des territoires prennent l'engagement de collaborer les uns avec les autres et avec le gouvernement fédéral en vue de prévenir et de réduire la pauvreté. Les démarches proposées pour transformer en profondeur la société pourront inclure la mise au point des outils, des stratégies et des politiques ayant le plus de pertinence en la matière, avec notamment les aspects suivants :

- garanties de pérennité : prise en compte des changements dans la nature même du travail et des autres changements dans la société, en veillant par exemple à ce que nos systèmes de protection sociale et de sécurité du revenu tiennent bien compte des réalités d'aujourd'hui et soient bien prêts à relever les défis et à s'adapter aux tendances de demain;
- harmonisation : renforcement de la coordination des programmes, des services et des politiques afin d'éviter le double emploi, d'obtenir l'effet cumulé le plus puissant possible et de faciliter l'accès aux services pour les individus et les familles qui vivent dans la pauvreté ou qui sont vulnérables;
- données objectives : définition, échange et utilisation de renseignements permettant de mettre en évidence les tendances et les lacunes et mise en place, s'il y a lieu, d'indicateurs et d'instruments de mesure communs;
- démarche axée sur la prévention : prise en compte de la multiplicité des dimensions, des causes et des conséquences de la pauvreté et de sa nature intergénérationnelle, en veillant à adopter une démarche conforme aux principes des droits de la personne et axée sur la prévention de la pauvreté

Partenariat avec le gouvernement du Canada

En août 2018, le gouvernement fédéral a publié Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, puis a présenté un projet de loi en la matière en novembre 2018. La stratégie et la législation établissent un seuil officiel de la pauvreté au Canada ainsi que des cibles visant à réduire la pauvreté de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030. Le gouvernement fédéral a également mis sur pied le Comité consultatif national sur la pauvreté.

Le gouvernement du Manitoba soutient la stratégie du gouvernement fédéral, en particulier ses cibles et ses échéanciers visant à réduire la pauvreté. Les champs d'intérêt commun des stratégies de réduction de la pauvreté du Manitoba et du Canada sont les suivants :

- réponse aux besoins fondamentaux;
- navigation entre les services;
- emplois;
- disponibilité des services de garde;
- réconciliation.

Ces champs d'intérêt commun sont essentiels pour s'assurer que tous les Manitobains ont la possibilité d'améliorer leur qualité de vie.

Un bon cadre de mesure est essentiel au succès de toute stratégie de réduction de la pauvreté. Le gouvernement du Manitoba soutient donc la mesure de la pauvreté établie par le gouvernement fédéral, en harmonisant une partie de ses indicateurs de la réduction de la pauvreté renouvelés avec ceux du gouvernement fédéral.

Huit des 13 indicateurs de la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté font également partie de la stratégie fédérale. Le Manitoba pourrait rendre compte d'autres indicateurs du gouvernement fédéral si des données provinciales sont disponibles.

Le gouvernement du Manitoba poursuivra sa participation aux travaux pancanadiens visant à coordonner les efforts de réduction de la pauvreté par le soutien aux priorités mutuelles et l'échange de pratiques exemplaires. Le Manitoba continuera aussi à chercher des possibilités d'harmonisation au fil de l'évolution des efforts du gouvernement fédéral en matière de réduction de la pauvreté.

Engagements budgétaires visant la réduction de la pauvreté

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à faire des progrès continus pour réduire la pauvreté et assurer une vie meilleure pour tous les Manitobains. Avant le renouvellement de la stratégie, le gouvernement a lancé d'importantes initiatives qui ont contribué à améliorer la vie de nombreux Manitobains à faible revenu.

Dans le Budget 2017, le gouvernement a jeté les bases d'une simplification de la prestation des services en améliorant la coordination des programmes et en éliminant les dépenses inutiles au moyen de partenariats communautaires qui optimisent les ressources, tout en améliorant la situation des Manitobains vivant dans la pauvreté. Dans le Budget 2018, il a annoncé des réformes pour améliorer les résultats dans les domaines de la protection de l'enfance, de la justice et du droit familial, de la violence familiale, de la garde des enfants, de l'éducation, de la formation professionnelle et de la création d'emplois.

Le gouvernement du Manitoba demeure résolu à réduire la pauvreté. Grâce à des partenariats solides, à des solutions innovantes et à la création de passerelles vers une vie meilleure, le gouvernement est prêt à mettre en œuvre une stratégie de réduction de la pauvreté renouvelée axée sur l'amélioration de la qualité de vie de tous les Manitobains.

Le gouvernement continuera par la suite à privilégier le renforcement de ses programmes afin d'assurer leur viabilité et l'égalité d'accès pour tous les Manitobains, en particulier ceux qui ont le plus besoin de soutien.

CHAPITRE 3 : COMPRENDRE LA PAUVRETÉ ET PROGRÈS ACCOMPLIS

Depuis le début de son mandat en 2016, le gouvernement du Manitoba a fait de réels progrès dans la réduction de la pauvreté. Nous allons continuer de travailler avec les familles et les collectivités afin d'offrir des services et des formes de soutien qui ouvrent des possibilités économiques et qui proposent des voies de sortie de la pauvreté efficaces et accessibles. En 2016, c'est le Manitoba qui s'est amélioré le plus au chapitre de la réduction de la pauvreté parmi les provinces canadiennes, son taux de faible revenu ayant fléchi de 12 % en 2015 à 9,4 % en 2016.

Le Manitoba a également affiché la plus grande amélioration au chapitre de la pauvreté infantile et n'est plus perçu comme la capitale de la pauvreté des enfants au Canada. Le nombre d'enfants vivant dans des familles à faible revenu a nettement diminué, passant de 16,4 % en 2015 à 11,9 % en 2016. Il s'agissait de la plus forte baisse du taux de pauvreté des enfants au pays. Le Manitoba est alors passé du 10^e rang (la pire province) en 2015 au 5^e rang en 2016. C'est une amélioration significative, mais il reste encore beaucoup de travail à faire pour améliorer la qualité de vie des enfants du Manitoba.

Des changements sont en cours dans l'ensemble du gouvernement pour améliorer le sort des Manitobains et obtenir des résultats réels, notamment dans les domaines suivants :

- protection de l'enfance;
- soins de santé;
- logement;
- aide à l'emploi et au revenu;
- éducation et formation;
- justice;
- apprentissage et garde des jeunes enfants.

S'engager vers un avenir meilleur donne plus d'ampleur au travail qui se fait pour réussir encore mieux à réduire les taux de pauvreté, notamment chez les enfants et les jeunes.

Comprendre la pauvreté

La pauvreté est un phénomène complexe à multiples facettes. Elle est souvent perçue comme un simple manque d'argent, mais c'est bien plus que l'absence de choses matérielles. La pauvreté, c'est aussi l'inégalité d'accès, le manque de débouchés, l'isolement social, la discrimination et la stigmatisation. Il est établi que les vécus de pauvreté sont liés directement à la santé et au bien-être des particuliers et des collectivités.

La pauvreté est susceptible de toucher tous les Manitobains, mais certains segments de la population sont plus vulnérables que d'autres et sont affectés de façon

disproportionnée. Le Manitoba a récemment connu du succès dans ses efforts de réduction de la pauvreté pour l'ensemble de la province, mais une situation de faible revenu continue d'être répandue chez certains groupes. Les jeunes, les peuples autochtones, les familles monoparentales, les personnes seules et les personnes handicapées sont plus portés à avoir un faible revenu que les autres Manitobains.

Le tableau ci-dessous établit les taux de faible revenu en 2016 selon la Mesure du panier de consommation de Statistique Canada, qui est basée sur le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base.

Faible revenu au Manitoba en 2016, Mesure du panier de consommation de Statistique Canada

Groupe de population	Manitobains vivant dans la pauvreté en 2016	
	Taux en %	Nombre
Tous les Manitobains	9,4	115 000
Familles monoparentales	36,9	22 000
Jeunes familles	35,9	18 000
Personnes seules (sauf personnes âgées)	30,1	36 000
Autochtones hors réserve	23,2	23 000
Personnes handicapées	13,2	35 000
Enfants	11,9	32 000
Personnes âgées	2,5	5 000

Les jeunes familles comprennent les couples, les familles monoparentales et les personnes seules dont le soutien économique principal a 24 ans ou moins.

Bien que des données comparables ne soient pas disponibles, le gouvernement du Manitoba reconnaît que les immigrants récents sont aussi plus susceptibles de vivre avec un faible revenu.

Taux de faible revenu

Les tableaux cidessous comparent les données de faible revenu de 2008, 2015 et 2016 selon la Mesure du panier de consommation pour le Manitoba et le Canada. Le Manitoba a mieux réussi que le Canada à améliorer le taux de faible revenu en général ainsi que les taux se rapportant aux enfants, aux personnes âgées, aux familles monoparentales et aux personnes handicapées. Des efforts supplémentaires

sont requis pour améliorer la qualité de vie de certains segments de la population, en particulier les jeunes familles du Manitoba, les Manitobains autochtones et les Manitobains vivant seuls.

Faible revenu au Manitoba, 2008, 2015 et 2016, Mesure du panier de consommation de Statistique Canada

		2008	2015	2016	2015-16 (% de variation)
Tous les Manitobains	Taux (%)	9,9	12,0	9,4	-21,7
	Rang (1 le meilleur)	3	4	4	
	Nombre	111 000	146 000	115 000	
Familles monoparentales	Taux (%)	24,2	41,3	36,9	-10,7
	Rang (1 le meilleur)	2	7	8	
	Nombre	F	22 000	22 000	
Jeunes familles	Taux (%)	34,5	30,6	35,9	17,3
	Rang (1 le meilleur)	3	1	6	
	Nombre	16 000	17 000	18 000	
Personnes seules (sauf personnes âgées)	Taux (%)	31,1	29,8	30,1	1,0
	Rang (1 le meilleur)	3	3	4	
	Nombre	35 000	38 000	36 000	
Autochtones hors réserve	Taux (%)	14,0	21,6	23,2	7,4
	Rang (1 le meilleur)	3	4	8	
	Nombre	13 000	24 000	23 000	
Personnes handicapées	Taux (%)	10,0	16,7	13,2	-21,0
	Rang (1 le meilleur)	2	3	3	
	Nombre	27 000	42 000	35 000	
Enfants	Taux (%)	12,5	16,4	11,9	-27,4
	Rang (1 le meilleur)	3	10	5	
	Nombre	32 000	43 000	32 000	
Personnes âgées	Taux (%)	F	4,8	2,5	-47,9
	Rang (1 le meilleur)	F	3	1	
	Nombre	F	9 000	5 000	

« F » indique que les données ne sont pas assez fiables pour être publiées.

Taux de faible revenu (en %) au Manitoba et au Canada, 2015 et 2016, Mesure du panier de consommation de Statistique Canada

		2015	2016	2015-16 (% de variation)
Tous	Manitoba	12,0	9,4	-21,7
	Canada	12,1	10,6	-12,4
Familles monoparentales	Manitoba	41,3	36,9	-10,7
	Canada	29,8	29,2	-2,0
Jeunes familles	Manitoba	30,6	35,9	17,3
	Canada	42,7	33,9	-20,6
Personnes seules (sauf personnes âgées)	Manitoba	29,8	30,1	1,0
	Canada	35,9	33,9	-5,6
Autochtones hors réserve	Manitoba	21,6	23,2	7,4
	Canada	24,3	16,8	-30,9
Personnes handicapées	Manitoba	16,7	13,2	-21,0
	Canada	18,3	14,6	-20,2
Enfants	Manitoba	16,4	11,9	-27,4
	Canada	13,3	11,0	-17,3
Personnes âgées	Manitoba	4,8	2,5	-47,9
	Canada	5,1	4,9	-3,9

Progrès mesurables

L'exercice 2017/2018 a été une année de progrès dans la réduction de la pauvreté au Manitoba. La province a affiché des progrès ou une stabilité dans 17 des 21 indicateurs de réduction de la pauvreté, comme l'explique en détail le **rapport annuel sur la réduction de la pauvreté de 2017/2018** (en anglais seulement). Des progrès ont été réalisés entre autres au chapitre du logement, du sentiment d'appartenance à la communauté locale, du taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaires, des salaires et des places en garderie.

L'augmentation du nombre de dossiers d'Aide à l'emploi et au revenu à traiter a ralenti pour passer à 2 % entre mars 2017 et mars 2018, une nette amélioration au regard des dernières années. Ce ralentissement du taux de croissance, dû en partie au soutien pour aider les gens à trouver et à conserver un emploi, constitue une tendance positive dans la réduction de la dépendance à l'égard de l'aide à l'emploi et au revenu.

Le Programme d'aide à l'emploi et au revenu crée des possibilités d'épanouissement et d'autonomie financière pour de nombreux Manitobains, en plus d'accorder un soutien au revenu à ceux qui en ont le plus besoin. Par exemple, depuis juillet 2006, l'aide au revenu des locataires sur le marché locatif privé a augmenté de 70,8 % pour les personnes seules, de 38,4 % pour les personnes seules handicapées, de 37,3 % pour les parents seuls avec deux enfants (10 et 13 ans) et de 32,2 % pour un couple avec deux enfants (4 et 6 ans). La hausse des prestations d'aide au revenu a été beaucoup plus élevée que celle des prix en général au Manitoba. Le tableau cidessous montre l'évolution des prestations d'aide à l'emploi et au revenu pour des types de familles en particulier entre juillet 2014 et juillet 2018.

Revenu disponible pour les prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu, types de famille en particulier, juillet 2014 et juillet 2018*

Type de famille	Revenu mensuel		% de variation
	Juillet 2014	Juillet 2018	
Catégorie générale, personne seule	655 \$	796 \$	21,5
Personne seule handicapée	871 \$	1 012 \$	16,2
Parent seul avec deux enfants (10 et 13 ans)	1 082 \$	1 417 \$	31,0
Catégorie générale, couple avec deux enfants (4 et 6 ans)	1 117 \$	1 411 \$	26,3

*Les prestations de revenu provinciales comprennent l'allocation d'aide au revenu, l'allocation pour le loyer et l'allocation d'aide à l'emploi. Les prestations fédérales sont exclues.

Les revenus d'aide sociale au Manitoba se classent parmi les cinq premières provinces quant à leur suffisance selon la Mesure du panier de consommation (MPC). Ce bon classement est dû au Programme d'allocation pour le loyer destiné aux prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu et d'autres Manitobains à faible revenu. Le tableau cidessous compare les revenus d'aide sociale du Manitoba par rapport au seuil de la MPC basé sur un rapport de la Fondation Maytree (*Welfare in Canada 2017*).

Interprovincial Comparison of Adequacy of Welfare Incomes as a proportion of the Market Basket Measure Threshold (per cent)

	Personne seule apte au travail	Rang	Personne seule handicapée	Rang	Parent seul, 1 enfant	Rang	Couple, 2 enfants	Rang
C.-B.	40	6	64	6	68	8	63	10
Alberta	39	8	50	12	68	8	71	8
Saskatchewan	46	4	58	8	77	4	77	4
Manitoba	52	2	66	5	82	3	80	3
Ontario	45	5	70	4	71	7	72	6
Québec	51	3	71	3	85	1	83	1
Nouveau-Brunswick	39	8	54	9	77	4	72	6
Nouvelle-Écosse	38	10	53	10	66	10	71	8
Île-du-Prince-Édouard	40	6	52	11	74	6	82	2
Terre-Neuve	58	1	59	7	84	2	74	5

Rank 1 = highest income as per cent of the MBM threshold

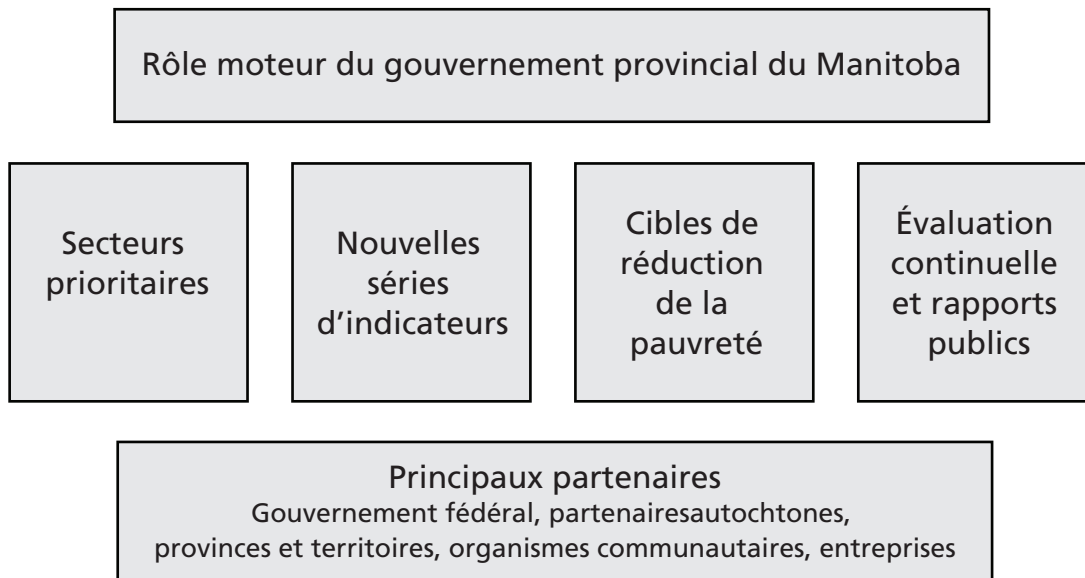
Le Manitoba constate des progrès dans le secteur de l'emploi. En 2018, environ 3 600 Manitobains de plus occupaient un emploi comparativement à l'année précédente.

L'obtention d'un emploi peut sortir des familles entières de la pauvreté. Le taux de chômage était de 6,1 % en 2016, de 5,4 % en 2017 et de 6 % en 2018.

Le Manitoba a réalisé de réels progrès dans la réduction du nombre d'enfants pris en charge. Comparativement à 2016/2017, le nombre d'enfants pris en charge a diminué de plus de 3 % en 2017/2018. C'est la plus grande réduction du nombre total d'enfants pris en charge enregistrée au Manitoba ces 15 dernières années. En outre, à l'échelle de la province, les offices ont réussi à enregistrer une augmentation de 8,8 % des réunifications et une réduction de 9,1 % des appréhensions.

Prochaines étapes

Le gouvernement du Manitoba est résolu à réduire la pauvreté dans les années à venir. Les six chapitres qui suivent font état des mesures qui ont été prises jusqu'à maintenant et des initiatives que le gouvernement lancera dans chacun des six secteurs prioritaires, en partenariat avec les autres gouvernements et les principaux intervenants. Ces chapitres résument aussi ce que nous avons entendu pendant les consultations de 2017/2018 sur la réduction de la pauvreté.



CHAPITRE 4 : INVESTIR DANS LA PROSPÉRITÉ FUTURE DU MANITOBA EN SOUTENANT LES ENFANTS ET LES JEUNES

« Si mes parents avaient eu plus de soutien pendant mon enfance, les choses auraient été moins éclatées et inquiétantes. Il faut accorder plus de soutien aux familles qui ont de la difficulté à s'en sortir et aux mères seules qui essaient de subvenir aux besoins de leurs enfants. »

Expérience vécue d'un répondant, sondage en ligne

Aider les enfants et les jeunes à réaliser leur plein potentiel représente une occasion de briser le cycle de la pauvreté pour des générations de familles du Manitoba. Bien que le taux de faible revenu pour les enfants se soit considérablement amélioré au Manitoba, il y a encore beaucoup trop d'enfants et de jeunes qui vivent dans la pauvreté. En 2016, 11,9 % des enfants du Manitoba et 35,9 % des jeunes familles étaient dans une situation de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation.

Les investissements récents du gouvernement dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, le développement et l'éducation des enfants, ainsi que la transformation en cours du système de protection de l'enfance, aideront des générations d'enfants et de jeunes du Manitoba à s'épanouir, prospérer et réussir. La prospérité future de notre province repose sur les possibilités que nous offrons aujourd'hui aux enfants et aux jeunes.

Ce qui est ressorti des consultations

Les consultations menées au Manitoba ont permis aux enfants, aux jeunes, aux parents, aux éducateurs et à d'autres personnes qui travaillent auprès des enfants et des jeunes de s'exprimer. Nous les avons écoutés. Le gouvernement du Manitoba est prêt à éliminer les obstacles et à proposer des parcours positifs pour que les jeunes Manitobains grandissent en obtenant l'appui qu'il leur faut pour assurer leur santé, leur bien-être, leur inclusion sociale, leur participation au marché du travail et une meilleure qualité de vie.

Les parents ont parlé de leur difficulté à trouver des places de garderie abordables de qualité qui répondent à leurs besoins, y compris des services offerts en dehors des heures habituelles. Bien des participants ont parlé des longues listes d'attente et de leurs problèmes à payer ou à obtenir des allocations pour la garde d'enfants. D'autres ont exprimé leur frustration d'avoir à consacrer une part importante de leur revenu à la garde d'enfants. Les organismes communautaires et les répondants au sondage ont fait ressortir les problèmes qu'éprouvent les éducateurs des jeunes enfants liés aux bas salaires, à la reconnaissance professionnelle et aux investissements dans la formation. L'élargissement d'un soutien à la garde d'enfants de qualité à l'ensemble du Manitoba était un message qui revenait souvent pendant les consultations.

Tout au long des consultations, les répondants ont souligné les rôles importants joués par les initiatives de développement des jeunes enfants et les services de garde de qualité pour réduire la pauvreté chez les enfants et les jeunes. Des places de garderie accessibles et abordables sont nécessaires pour favoriser la santé des enfants et soutenir les familles.

Les répondants ont discuté de l'importance de disposer d'établissements autorisés offrant des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pour leur permettre de travailler ou d'étudier. Les éducateurs et les parents ont parlé du rôle de l'éducation dans la réduction de la pauvreté.

Les participants aux consultations, y compris ceux qui vivent dans la pauvreté, ont parlé de leurs expériences avec le système de protection de l'enfance. Il a été notamment question du traumatisme et du stress associé à l'appréhension d'un enfant, des problèmes dans leurs relations avec les fournisseurs de services et de la difficulté à se retrouver dans les systèmes du gouvernement. Les participants ont aussi parlé du besoin de dissimuler le stress et les émotions authentiques et des problèmes à gérer la santé personnelle et familiale, notamment la santé mentale et les dépendances.

Les parents ont exprimé leur désir d'être soutenus pour aimer et s'occuper de leurs enfants. Les participants aux consultations ont indiqué qu'il fallait des programmes pour les jeunes enfants, des programmes dirigés par des jeunes et des soutiens à la famille, notamment des programmes sur le rôle parental et des programmes pour les parents et les enfants. Comblar ces besoins a été jugé comme un bon moyen de maintenir les familles en santé et promouvoir les avantages sociaux et économiques à long terme.

Les organismes communautaires ont appelé à l'adoption de mesures concrètes pour réduire le nombre d'enfants pris en charge par les offices et obtenir de meilleurs résultats pour les enfants et les jeunes.

Ces organismes ont appelé le gouvernement à donner suite aux recommandations de l'enquête sur l'affaire Phoenix Sinclair et à prendre des mesures concrètes pour réduire le nombre d'enfants pris en charge et la durée de la prise en charge.

Les consultations ont fait ressortir que les compétences en littératie et en numératie contribuent de façon importante à la réussite dans une économie complexe et en évolution. Les participants ont aussi discuté du besoin d'offrir des possibilités d'apprentissage complémentaires, comme des activités estivales et parascolaires, des soutiens à l'éducation des élèves handicapés, l'enseignement d'aptitudes à la vie quotidienne et une intervention précoce pour les élèves qui ont des difficultés scolaires. L'accent était mis sur le besoin d'inclure au programme d'études la culture financière, la littératie nutritionnelle et les compétences parentales.

Les initiatives qui suivent vont dans le sens de ce qui est ressorti des consultations et contribueront à atteindre l'objectif du gouvernement du Manitoba d'assurer la prospérité des enfants et des jeunes.

Initiatives clés

Soutien des enfants et des familles et réduction du nombre d'enfants pris en charge

Le gouvernement du Manitoba s'associe aux Manitobains pour transformer en profondeur le système des services à l'enfant et à la famille afin de produire de meilleurs résultats pour les enfants et les jeunes. Ce plan fait suite aux rapports et aux recommandations du protecteur des enfants et des jeunes, le commissaire Ted Hughes, à la lumière de l'enquête sur l'affaire Phoenix Sinclair, ainsi qu'aux appels à l'action d'organismes autochtones et de la Commission de vérité et de réconciliation.

Les changements proposés reposent sur quatre piliers :

- des mesures de prévention au niveau de la collectivité;
- des relations établies pour toute la vie par la réunification et la permanence;
- le financement visant des résultats;
- des propositions législatives.

Le plan met l'accent sur des communautés en santé, des familles solides et le maintien des enfants et des jeunes en sécurité au sein de leur réseau familial et de leur communauté d'origine, dans la mesure du possible.

En 2017-2018, Familles Manitoba a travaillé en collaboration avec les quatre régions de services à l'enfant et à la famille, les offices de services à l'enfant et à la famille et des partenaires communautaires afin de mettre en place des initiatives inédites et de nouveaux sites de démonstration pour appuyer la préservation et la réunification des familles, et des options de permanence en vue de l'amélioration des résultats pour les enfants et les familles participant au système des services à l'enfant et à la famille.

Le Manitoba a mis en œuvre par la suite des initiatives de permanence fondées sur des données probantes, telles que les soins conformes aux traditions et l'offre d'un financement global aux offices de services à l'enfant et à la famille pour créer de la souplesse et améliorer la prévention.

En 2019, des modifications seront proposées à la Loi sur les services à l'enfant et à la famille afin d'assurer de meilleurs résultats pour les enfants et les jeunes. En élaborant ces modifications, le gouvernement manitobain continue de collaborer avec les collectivités, les organismes, les régions et les offices de services à l'enfant et à la famille, les familles et les chefs de file autochtones qui connaissent le mieux les soins, la santé et la sécurité de leurs enfants et de leurs jeunes.

Augmentation des possibilités d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Un système regroupant des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants accessibles est essentiel au succès d'une stratégie de réduction de la pauvreté. L'enrichissement des nombreuses dimensions du développement de l'enfant, y compris son développement cognitif, social et physique, donne aux enfants un départ en santé dans la vie tout en augmentant les possibilités d'apprentissage actuelles et à venir. Parallèlement, les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui soutiennent la participation des parents à la population active et à des possibilités de formation et de perfectionnement des compétences ouvriront des possibilités économiques aux familles.

En février 2018, le gouvernement du Manitoba a annoncé la conclusion de l'Accord CanadaManitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. En vertu de cet accord, près de 47 millions de dollars seront investis de 2017-2018 à 2019-2020 afin de créer 1 400 places nouvelles et nouvellement financées pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, entre autres initiatives visant à mettre en œuvre le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Manitoba et à en assurer la croissance. Ces fonds s'ajoutent aux investissements annuels du gouvernement du Manitoba dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, dont 169,2 millions de dollars en 2017-2018 pour soutenir directement les établissements ainsi que l'éducation et la formation de la main-d'œuvre. Ces investissements amélioreront les services autorisés dans les collectivités mal desservies et ceux offerts aux populations vulnérables, au moyen d'approches innovatrices visant les familles et les enfants qui ont le plus grand besoin de services de garde.

L'accord qu'a conclu le Manitoba est axé sur l'amélioration de la qualité, de l'accessibilité, de l'abordabilité, de la flexibilité et de l'inclusion dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, de façon à favoriser le développement social, cognitif et émotionnel des enfants.

L'accord repose sur les cinq piliers suivants :

Pilier 1 : Soutien de places de garderie abordables et accessibles, qu'elles soient nouvelles ou nouvellement financées

- La création de places de garderie nouvelles et nouvellement financées respecte le principe d'offrir des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants accessibles, abordables et flexibles.

Pilier 2 : Renforcement de la capacité et de la stabilité du secteur

- Le renforcement de la capacité et de la stabilité du secteur respecte le principe d'assurer des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de grande qualité en vertu de l'accord, en augmentant les possibilités de perfectionnement professionnel offertes aux effectifs du secteur.

Pilier 3 : Stratégie pour les régions rurales et du Nord

- La stratégie pour les régions rurales et du nord du Manitoba respecte le principe de disposer de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants accessibles, abordables et flexibles en vertu de l'accord, en particulier dans les collectivités où les frais d'exploitation de ces services sont élevés en raison de leur situation géographique.

Pilier 4 : Diversité et inclusion

- La promotion de la diversité et de l'inclusion respecte le principe de disposer de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants accessibles, abordables, flexibles et diversifiés.

Pilier 5 : Mobilisation de la collectivité et rapports destinés au public

- Ce pilier amène la collectivité à mettre en œuvre avec succès des initiatives bilatérales et soutient les consultations publiques et l'établissement de rapports.

Au 31 mars 2018, le Manitoba comptait 36 799 places de garderie. De ce nombre, 33 526 places se trouvaient dans des garderies en établissement et 3 253 dans des garderies à domicile.

Pendant les trois ans de la durée de l'Accord Canada-Manitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, le gouvernement du Manitoba accordera 365 500 \$ à l'initiative Science of Early Child Development par l'entremise du Collège Red River, pour étendre l'accès à ses manuels et modules dynamiques mis à jour régulièrement à l'ensemble de la province. Ces manuels font le point sur la recherche en cours et proposent des liens vers des pratiques liées au développement prénatal et celui du jeune enfant à partir d'une plateforme en ligne pratique, accessible par ordinateur, tablette et téléphone intelligent. Les étudiants et les professionnels de partout au Manitoba auront accès gratuitement à des ressources d'apprentissage en ligne, tout comme les Manitobains qui s'intéressent aux effets des expériences en bas âge sur la santé et le bien-être à long terme.

Le gouvernement du Manitoba poursuit sa collaboration avec le Collège Red River et les garderies qui desservent une forte proportion de familles vulnérables en vue d'établir une pratique inspirée de l'approche de l'Abecedarian Project, un modèle d'intervention auprès des jeunes enfants fondé sur des données probantes qui est axé sur le développement du langage et de la littératie. L'approche vise à améliorer les résultats des enfants vulnérables.

Amélioration des résultats au chapitre de l'éducation

L'éducation est un moyen d'obtenir un emploi et un revenu plus élevé. Offrir une éducation de qualité aux enfants est un outil puissant pour briser le cycle de la pauvreté.

Le gouvernement du Manitoba a accordé la priorité à l'amélioration des résultats en littératie et en numératie pour tous les Manitobains. À cette fin, le gouvernement a annoncé un examen en profondeur du système d'éducation de la maternelle à la 12^e année, qu'il devrait entreprendre au début de 2019. L'examen portera sur divers sujets dont l'apprentissage des élèves, l'enseignement, la responsabilité de l'apprentissage des élèves, la gouvernance et le financement.

Futures Forward est un programme communautaire qui soutient le perfectionnement professionnel et propose des services intégrés pour aider les jeunes qui ont été et qui sont encore pris en charge à faire la transition vers la vie adulte, à poursuivre leur éducation et à se trouver du travail. Le programme offre de l'aide en matière d'emploi, de formation, de logement, de santé mentale, de lutte contre les dépendances, de counselling financier, de gestion de crise et d'avancement professionnel et de maintien en poste.

Santé, Aînés et Vie active Manitoba continue de diriger un partenariat avec Éducation et Formation Manitoba en vue d'améliorer la santé et le bien-être des enfants et des jeunes partout dans la province. Au moyen d'une approche globale de la santé en milieu scolaire et pour la population en général, l'initiative Écoles en santé Manitoba soutient toutes les écoles qui cherchent à promouvoir la santé et le bien-être des élèves, qui sont essentiels à leur réussite scolaire.

Le Bureau de l'état civil collabore avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux pour accroître le nombre d'enfants du Manitoba ayant accès au Bon d'études canadien. Le Bon d'études canadien est un programme fédéral en vertu duquel des contributions financières sont versées à un régime enregistré d'épargneétudes pour aider les familles à épargner en prévision des études de leurs enfants. Le gouvernement du Manitoba collabore aussi avec les organismes communautaires pour accroître la sensibilisation et l'accès au régime enregistré d'épargneinvalidité.

L'annexe 1 fournit la liste complète des initiatives liées à l'investissement dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes.

CHAPITRE 5 : TRAVAILLER ENSEMBLE POUR AMÉLIORER LA SANTÉ ET LE NIVEAU DE VIE

« Les pauvres ne peuvent tout simplement pas se permettre d'avoir une urgence. »

Expérience vécue d'un répondant, sondage en ligne

« Il faut être imaginatif et improviser pour tout, il faut faire tous les magasins et rechercher les aubaines, il faut être économe et traverser la ville à pied pour trouver des œufs qui coûtent 2 \$ de moins. Nous essayons d'étirer ce que nous avons d'argent. »

Jeune participant, conversation communautaire (Winnipeg)

S'engager vers un avenir meilleur met en lumière les mesures qui aident les Manitobains à conserver une plus grande part de leur revenu, à améliorer leur santé et à atteindre un meilleur niveau de vie. Les familles s'enrichissent lorsqu'elles ont plus de ressources, de possibilités et de choix. Les personnes en santé sont moins portées à vivre dans la pauvreté. Les personnes à faible revenu sont plus susceptibles de connaître des problèmes de santé.

Ce qui est ressorti des consultations

Les Manitobains, particulièrement ceux qui ont vécu dans la pauvreté, nous ont parlé des difficultés à obtenir un revenu suffisant pour répondre à leurs besoins. Les Manitobains veulent aussi des soins de santé axés sur les patients, de meilleurs choix de traitement pour les problèmes de santé mentale et les dépendances, et un accès à un logement sûr et abordable. La stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté aidera les familles manitobaines à accéder aux services de santé, de santé mentale et de lutte contre les dépendances dont elles ont besoin, tout en veillant à améliorer leur niveau de vie général.

Partout au Manitoba, les participants aux consultations publiques ont parlé de l'importance d'une alimentation saine et nutritive, des soins dentaires et des soins de la vue, des médicaments, d'un logement sûr et du transport en commun. Les participants ont souligné les difficultés associées à un revenu limité et le choix qu'il faut faire entre les besoins fondamentaux et les articles secondaires tels que les vêtements, les articles de travail, les fournitures scolaires, les produits d'hygiène et de soins personnels.

Au cours des consultations, des fournisseurs de soins de santé ont discuté de l'importance des déterminants sociaux de la santé et de la corrélation entre la pauvreté et les problèmes de santé. Il existe une corrélation entre la pauvreté et l'espérance de vie, les blessures, les maladies chroniques, le cancer, l'invalidité et la santé mentale, du fait que les problèmes de santé les plus graves rapportés affectent les personnes ayant les revenus les plus faibles. La pauvreté est reconnue comme un déterminant social important de la santé. Le revenu a une influence directe sur la santé, car il donne accès

au logement, à la nourriture et au transport et permet de répondre à d'autres besoins fondamentaux. Vivre dans la pauvreté augmente le risque de souffrir de divers problèmes sociaux et de santé. Les personnes souffrant de maladies chroniques courent plus de risques de vivre dans la pauvreté.

Les organismes communautaires ont souligné l'importance de maintenir des soins de santé universels partout au Manitoba. Les participants vivant dans la pauvreté ont parlé des obstacles qui entravent l'accès à des soins de santé adéquats, notamment le transport, le manque de médecins spécialistes dans le nord du Manitoba, le financement inéquitable des soins de santé, la stigmatisation et les lacunes dans les soins médicaux. Aborder les soins en tenant compte de la réalité culturelle, s'attaquer aux coûts prohibitifs des médicaments, offrir des soins dentaires et des soins de la vue et améliorer les services de réadaptation faisaient partie des mesures positives proposées.

La santé mentale et les dépendances sont reconnues comme des facteurs ayant une incidence majeure sur la pauvreté, la qualité de vie et l'inclusion sociale. Les participants aux consultations ont parlé de leurs difficultés à accéder aux services, aux interventions précoces et aux médicaments, et à conserver un emploi lorsqu'ils sont aux prises avec des problèmes de santé mentale ou des dépendances. Ils ont fait remarquer que la complexité du système de soutien gouvernemental peut avoir des répercussions négatives sur les problèmes de santé mentale. Les solutions dont il a été question comprenaient un meilleur accès aux services de soutien en santé mentale et une augmentation du financement des organismes communautaires de santé mentale.

La sécurité alimentaire a été un thème central des consultations. Les participants vivant dans la pauvreté ont décrit les problèmes d'accès à une alimentation saine et abordable. Ils ont discuté du manque d'épiceries dans les collectivités, de la difficulté à répondre aux besoins alimentaires avec un budget serré, du coût élevé des aliments, et de leur reconnaissance envers les banques alimentaires et les programmes alimentaires communautaires qui leur apportent un soutien constant.

L'essor des programmes de nutrition pour les enfants a été perçu comme un soutien viable et adapté aux familles en difficulté. Le Child Nutrition Council of Manitoba a présenté officiellement ses observations écrites, parallèlement à une campagne par courriel soutenue par 281 Manitobains (provenant principalement des divisions scolaires), dont les recommandations portaient sur les programmes de nutrition à l'école, les programmes d'études, les lignes directrices en matière de nutrition et d'autres sujets.

Trouver un logement adéquat, sûr et abordable demeure une source de préoccupation pour de nombreux participants. Lors des consultations, il a été question d'obstacles comme le racisme et l'utilisation excessive des antécédents locatifs. Les participants ont également discuté des problèmes liés à l'entretien des immeubles, des politiques injustes et du nombre limité de logements pour les familles nombreuses et les

personnes seules. Ils ont aussi parlé des effets que peut avoir un logement inadéquat sur la santé mentale, la mobilité, l'estime de soi et la sécurité. Un loyer fondé sur le revenu, un loyer stable, des mesures de soutien pour les sans-abris et les populations en situation précaire de logement, ainsi que l'élargissement des programmes de soutien au logement existants ont été présentés comme des solutions positives.

Pour faire écho à ce que nous avons entendu de la part des Manitobains pendant les consultations, les initiatives de réduction et de prévention de la pauvreté cidessous sont mises en œuvre de façon à réduire et à prévenir la pauvreté.

Initiatives clés

Augmentation du revenu familial

La pauvreté se définit comme un manque de revenu qui empêche une personne d'accéder aux produits de première nécessité. Il est essentiel d'accroître le revenu des familles manitobaines pour leur permettre d'avoir des conditions de vie normales.

Le montant personnel de base (MPB) est un crédit d'impôt non remboursable que chaque résident du Manitoba a le droit de réclamer dans sa déclaration de revenus. Pour la première fois dans l'histoire de la province, le gouvernement du Manitoba a adopté une loi prévoyant l'indexation du MPB et des tranches d'imposition des particuliers au taux d'inflation à compter de 2017. Le montant personnel de base passera ainsi de 9 382 \$ pour l'année d'imposition 2018 à 9 626 \$ en 2019. Depuis 2016, le MPB a augmenté de 492 \$.

En 2018, l'indexation a permis de retirer 1 740 Manitobains du rôle d'imposition et de faire économiser plus de 17,5 millions de dollars annuellement aux résidents. En 2019, l'indexation retirera 3 810 Manitobains supplémentaires du rôle d'imposition, ce qui représente une économie annuelle additionnelle de 38 millions de dollars. Ces économies continueront d'augmenter au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation, ce qui signifie que les Manitobains pourront conserver une plus grande part de leur revenu.

Année	Montant personnel de base	Manitobains retirés du rôle d'imposition (d'un exercice à l'autre)
2018	9 382 \$	1 740
2019	9 626 \$	3 810
2020	9 809 ^f \$	2 850

P : prévisions susceptibles de changer

En 2017, le Code des normes d'emploi a été modifié pour fournir un moyen uniforme et prévisible d'indexer le salaire minimum au Manitoba. Le rajustement du salaire minimum est calculé au moyen d'une formule basée sur le taux d'inflation, qui est modifié en fonction de l'indice des prix à la consommation de l'année précédente. Les rajustements du salaire minimum sont annoncés avant le 1er avril et entrent en vigueur le 1er octobre de chaque année. C'est la première fois dans l'histoire du Manitoba que le salaire minimum est indexé au taux d'inflation.

Transformation des soins de santé

La pauvreté est associée aux problèmes de santé. Il convient donc de répondre aux besoins essentiels en matière de santé des Manitobains qui vivent dans la pauvreté pour leur offrir une meilleure qualité de vie. Le système de santé du Manitoba connaît des changements sans précédent, qui sont dictés par notre volonté d'améliorer le système en faisant en sorte qu'il soit davantage axé sur le patient, qu'il fonctionne plus efficacement et qu'il demeure sûr, abordable et viable à long terme. Ces changements visent à améliorer la qualité, l'accessibilité et l'efficacité des services de santé pour tous les Manitobains.

Cette transformation comprend la création d'un organisme de santé provincial appelé Soins communs. Cet organisme favorisera la planification et l'intégration des services, l'amélioration des soins, une coordination du soutien aux offices régionaux de la santé dans toute la province et l'adoption de normes de soins provinciales pour tous les Manitobains. L'on s'attend à ce que la coordination des normes de soins provinciales et l'amélioration de l'accès aux soins de santé dans toutes les régions profiteront à tous les Manitobains, y compris ceux qui vivent dans la pauvreté et ceux qui pourraient avoir de la difficulté à accéder à des soins de santé.

Outre les services de santé, il a été prouvé de façon incontestable que les activités de prévention et de promotion de la santé sont essentielles à l'amélioration de la santé et du bien-être des populations. Dans le système de santé du Manitoba, l'accent est mis sur les facteurs sociaux, économiques et environnementaux qui contribuent à la santé.

Parmi les nouvelles stratégies de santé publique en cours, mentionnons un site d'apprentissage en ligne qui améliorera l'accessibilité aux ressources éducatives et offrira un soutien à toutes les familles en période prénatale ou postpartum partout au Manitoba. Les visites à domicile du programme Les familles d'abord, qui aide les familles à acquérir de meilleures compétences parentales et les met en contact avec les services de soutien dans leur collectivité, font partie des programmes en place au Manitoba qui sont très efficaces. Des membres du personnel infirmier de la santé publique aident également les familles à obtenir des services de santé, des services sociaux et des programmes communautaires. Le personnel de la santé publique permet aux familles d'avoir accès à des ressources financières et matérielles par l'entremise du programme d'allocations prénatales du Manitoba. Les centres de santé communautaire et les centres d'accès communautaires, qui se consacrent à la

promotion du bien-être et à la prévention des maladies, demeurent d'importants modèles de soins intégrés pour évaluer les besoins communautaires et s'attaquer aux causes profondes des problèmes de santé.

Plus de soutien à la santé mentale et à la lutte contre les dépendances

Les problèmes de santé mentale et de dépendances représentent une réalité difficile pour les personnes vivant dans la pauvreté. Les programmes visant à s'attaquer aux causes profondes et aux conséquences de ces problèmes sont importants pour améliorer la vie des Manitobains.

Au printemps de 2018, la société VIRGO Planning and Evaluation Consultants a remis au ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active un rapport intitulé ***Improving Access and Coordination of Mental Health and Addictions Services: A Provincial Strategy for all Manitobans***. Le rapport de VIRGO contient des recommandations pour améliorer l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances et la coordination de ces services au Manitoba. Ce rapport met l'accent sur les services offerts à toutes les étapes de la vie aux enfants, aux jeunes, aux adultes et aux aînés.

Dans le but de transformer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances, le gouvernement du Manitoba a commencé à planifier le suivi des recommandations proposées dans la stratégie. Certaines des recommandations de VIRGO sont d'ailleurs déjà en voie d'être adoptées, notamment :

- l'ouverture de cliniques d'accès rapide aux traitements des dépendances. Ces cliniques sans rendezvous entièrement accessibles traitent des adultes qui veulent suivre un traitement pour surmonter leur problème de dépendance à des substances comme les opioïdes, la méthamphétamine et l'alcool;
- l'adhésion au Fonds d'urgence pour le traitement du gouvernement du Canada, en vue d'assurer des services de gestion du sevrage et du rétablissement d'une durée variable à Winnipeg et à Brandon. Cet accord bilatéral fournira des fonds pour ouvrir davantage l'accès à des services de désintoxication essentiels au Manitoba;
- l'ajout de six lits pour patients hospitalisés en santé mentale au Centre des sciences de la santé;
- l'approvisionnement d'olanzapine aux ambulanciers paramédicaux pour traiter les patients agités qui risquent de développer une psychose liée à la méthamphétamine;
- le lancement d'une demande de propositions pour traiter les personnes ayant à la fois des problèmes de dépendance et de santé mentale, pour qu'elles puissent rester plus près de chez elles et de leur réseau de soutien.

Le gouvernement du Manitoba soutient la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, qui a récemment étendu un certain nombre de services en réponse à la demande soutenue de services de traitement des dépendances en établissement. La Fondation a doublé le nombre de places réservées aux femmes à son établissement de l'avenue Portage (de 12 à 24). Elle a aussi élaboré et instauré des modules de formation sur les traumatismes à l'intention des fournisseurs de services, en plus d'offrir des séminaires en ligne et d'autres possibilités de formation sur la consommation de méthamphétamine et la dépendance aux professionnels de la santé et au public.

Plus grande sécurité alimentaire

L'accès à des aliments nutritifs représente un défi quotidien pour les personnes vivant dans la pauvreté. De nombreux Manitobains vulnérables consomment ce qu'ils peuvent se payer et non ce dont ils ont besoin pour rester en bonne santé.

Le gouvernement manitobain soutient le Child Nutritional Council of Manitoba, un organisme de bienfaisance qui vise à aider les enfants d'âge scolaire à apprendre, à s'épanouir et à réussir en offrant aux écoles ayant des besoins importants des subventions pour des programmes de repas (déjeuner, collation et dîner). L'organisme offre aussi un soutien et de la formation sur des sujets tels que la planification des menus, l'établissement des budgets et les choix d'aliments sains.

En 2017-2018, le gouvernement du Manitoba, en partenariat avec le Child Nutrition Council of Manitoba, a fourni plus de 4,5 millions de repas et de collations à environ 28 000 élèves dans le cadre de 259 programmes d'alimentation.

Aliments sains dans les écoles est une initiative du gouvernement du Manitoba qui aide les écoles à promouvoir une saine alimentation, à offrir des aliments sains à prix abordable et à favoriser des environnements alimentaires positifs dans les écoles. En partenariat avec Les diététistes du Canada, un diététiste est mis à la disposition des écoles pour les soutenir individuellement dans l'établissement de politiques et de lignes directrices en matière de saine alimentation, les aider dans la planification de leurs menus et rendre leurs environnements alimentaires plus sains.

Soutien au logement à coût abordable

Les coûts de logement limitent grandement l'accès des Manitobains à faible revenu aux produits de base de la vie courante.

L'allocation manitobaine pour le loyer aide les Manitobains à faible revenu à louer sur le marché privé. En juillet 2017 et 2018, les taux d'allocation pour le loyer ont été augmentés pour maintenir l'indexation à 75 % du loyer médian du marché. Des modifications ont été apportées au pourcentage de contribution des personnes qui ne reçoivent pas de prestations d'aide à l'emploi et au revenu afin que le programme

demeure durable sur le plan financier et accessible aux Manitobains à faible revenu qui ont les plus grands besoins liés au logement.

En novembre 2018, environ 26 000 ménages prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu qui vivent dans un logement locatif privé, une chambre et pension, une roulotte ou leur propre domicile ont reçu une allocation pour le loyer, soit environ 4 000 (ou 18 %) de plus qu'en mars 2016. Plus de 8,3 millions de dollars ont été approuvés dans le budget 2017 afin d'indexer l'allocation pour le loyer de manière à atteindre 75 % du loyer médian du marché, auxquels 3,4 millions de dollars ont été ajoutés dans le budget 2018.

Les dépenses totales en 2017-2018 pour les personnes qui ne reçoivent pas de prestations d'aide à l'emploi et au revenu s'élevaient à environ 30,5 millions de dollars. C'est une hausse de près 3,7 millions de dollars (14 %) par rapport à 2016-2017 et de près de 17,5 millions de dollars (133 %) comparativement à 2015-2016. Le budget pour 2018-2019 s'établit à 33,267 millions de dollars.

En novembre 2018, 7 518 ménages à faible revenu qui ne bénéficiaient pas de prestations d'aide à l'emploi et au revenu et qui étaient locataires sur le marché privé recevaient une allocation pour le loyer. C'était 2 750 (58 %) de plus qu'en mars 2016 (4 750).

Les programmes et les services qui répondent aux besoins en matière de logement des Manitobains constituent un élément important de la réduction de la pauvreté. En partenariat avec des organismes privés, des coopératives et des organismes sans but lucratif actifs dans le secteur du logement, Logement Manitoba soutient la construction de parcs de logements locatifs à coût abordable. Une portion de ces logements sont construits ou rénovés pour les rendre accessibles aux Manitobains handicapés. Des logements locatifs sont en construction à Brandon, Thompson, Winnipeg et ailleurs, ce qui représente plus de 25 millions de dollars en financement d'immobilisations.

Le gouvernement du Manitoba est encouragé par l'engagement continu du gouvernement fédéral à l'égard du logement et par les nouvelles initiatives prévues dans ses plans qui seront lancées en 2018-2019.

Logement Manitoba est en train d'élaborer un nouveau cadre provincial en matière de logement, qui répondra aux problèmes de logement tout en tenant compte de priorités plus générales telles que :

- la réduction de la pauvreté;
- la lutte contre l'itinérance;
- l'amélioration de la qualité de vie des jeunes qui ont passé l'âge d'être pris en charge;

- le soutien apporté aux familles et aux particuliers en transition en raison de circonstances imprévues;
- le soutien aux ménages dans le besoin.

La cadre s'appuiera sur la force et la capacité des fournisseurs de services communautaires et mettra l'accent sur des partenariats novateurs afin de parvenir à des solutions durables et constructives en matière de logement pour les familles et les particuliers.

Le gouvernement du Manitoba a retenu les services de la firme KPMG pour recenser les possibilités de transformation afin d'accroître l'efficacité, d'optimiser les ressources financières et de mieux les répartir pour répondre aux besoins de logement des Manitobains vulnérables. Le principal objectif de cet engagement est d'assurer la viabilité à long terme de l'offre de logements sociaux aux Manitobains qui vivent dans la pauvreté. Cette vision de changement dans l'offre de logements sociaux constitue un facteur important dans l'élaboration du cadre provincial en matière de logement, qui se veut un complément de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Le gouvernement du Manitoba appuie un certain nombre d'initiatives visant à réduire l'itinérance et à empêcher que des Manitobains soient sans abri. Parmi ces initiatives, mentionnons les refuges d'urgence, les programmes Logement d'abord, les allocationslogements transférables, la prévention des expulsions et les travailleurs de rue. Le gouvernement du Manitoba soutient également End Homelessness Winnipeg en tant qu'organisme responsable de l'élaboration d'une stratégie intégrée et coordonnée pour lutter contre l'itinérance à Winnipeg.

Plus récemment, on a lancé une stratégie ciblée de lutte contre l'itinérance chez les jeunes. Le gouvernement et les organismes communautaires représentés au sein du comité cherchent à donner suite aux recommandations relatives à l'itinérance chez les jeunes, en facilitant les discussions axées sur les solutions et en harmonisant davantage les priorités communautaires et gouvernementales.

L'annexe 1 fournit la liste complète des initiatives liées à l'amélioration de la santé et du niveau de vie.

CHAPITRE 6 : PROMOUVOIR L'INCLUSION ÉCONOMIQUE PAR L'EMPLOI, L'ÉDUCATION ET LA FORMATION

« Je n'ai pas beaucoup de possibilités d'emploi, je dois me battre pour un travail que je ne veux même pas. »

Participant, conversation communautaire (Flin Flon)

« Les jeunes autochtones à la recherche d'un emploi veulent travailler à un endroit où leurs proches et leurs familles peuvent venir. »

Participant autochtone, atelier communautaire (Winnipeg)

S'engager vers un avenir meilleur ouvre des possibilités pour tous les Manitobains, en leur donnant les moyens de s'intégrer socialement et économiquement en participant davantage à l'emploi, à l'éducation et à la formation. Cette approche reconnaît l'importance d'accroître les possibilités d'obtenir un emploi et d'augmenter les compétences et les connaissances. Le soutien du gouvernement peut souvent jouer un rôle important dans la création de ces possibilités. Promouvoir l'inclusion économique a un effet direct sur la réduction et la prévention de la pauvreté de nombreux Manitobains.

Le gouvernement du Manitoba investit dans des initiatives qui auront pour effet de créer de l'emploi, de favoriser la stabilité économique, d'élargir le perfectionnement de la main-d'œuvre, de soutenir les étudiants et d'améliorer les résultats scolaires. Ces initiatives sont conformes à notre priorité d'assurer un meilleur avenir à tous les Manitobains grâce à une plus grande inclusion sociale.

Ce qui est ressorti des consultations

Les participants vivant dans la pauvreté ont parlé de l'éducation comme un moyen de sortir de la pauvreté. Ils ont aussi décrit les obstacles les empêchant d'obtenir une bonne éducation, notamment :

- le manque d'accès dans le Nord;
- le manque d'aide financière et d'aide aux étudiants, ainsi que de bourses d'études et d'entretien;
- l'importance d'offrir des possibilités d'apprentissage complémentaires tout au long de l'année, comme des programmes d'été ou des activités parascolaires.

Les organismes communautaires et les éducateurs ont confirmé l'existence de ces problèmes et souligné la nécessité d'accorder une attention accrue à tous les aspects du système d'éducation. Ils ont aussi parlé du soutien requis pour l'éducation des adultes, de l'offre des programmes d'apprentissage, de l'alphabétisation des adultes et des méthodes d'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle. Les éducateurs ont aussi signalé l'importance :

- des données sur l'éducation pour orienter les programmes;
- du soutien pour les élèves ayant des besoins particuliers;
- des approches en matière d'éducation adaptées à la réalité culturelle.

Les participants aux consultations ont discuté des obstacles qui les empêchent de sortir de l'aide sociale, notamment le manque de soutien, de politiques et de services pour leur permettre de faire la transition entre le Programme d'aide à l'emploi et au revenu et un emploi. Les répondants ont suggéré un revenu minimum de base, l'examen des avantages fiscaux liés au revenu et une augmentation des taux du Programme d'aide à l'emploi et au revenu comme pistes de solution pour améliorer la sécurité de revenu des personnes vivant dans la pauvreté.

Les participants vivant dans la pauvreté ont évoqué la difficulté de trouver un emploi stable à long terme comme obstacle les empêchant de sortir de la pauvreté. Les problèmes de santé mentale, le transport, les coûts liés au travail et le manque de possibilités de formation rendent tous les choses difficiles. De nombreux participants ont signalé que les employeurs ne s'intéressent pas aux obstacles auxquels se heurtent les personnes vivant dans la pauvreté. D'autres ont parlé de leur expérience de stigmatisation, d'inégalité fondée sur le sexe et de racisme. Ils ont proposé des mesures d'incitation à l'emploi pour les personnes vivant dans la pauvreté et les entreprises qui embauchent des personnes qui se heurtent à des obstacles à l'emploi supplémentaires. Ils ont également suggéré d'élargir les possibilités de formation et de soutenir les stratégies sociales des entreprises.

Initiatives clés

Plus de soutien à l'emploi

La création d'emploi et le soutien accordé pour aider les Manitobains à faible revenu à gagner leur vie sont essentiels pour sortir les gens de la pauvreté. Le gouvernement du Manitoba reconnaît que le travail est bénéfique pour la santé et que nous ne devrions pas présumer que des problèmes médicaux ou d'autres obstacles à l'emploi empêchent les gens de travailler. Occuper un emploi peut avoir un effet profond sur une personne en contribuant à donner un sens à sa vie, à le rendre fier et à développer un sentiment d'appartenance. Travailler crée aussi des possibilités de croissance, donne accès à plus d'argent et finit par mener à l'autonomie financière.

Lancée en mars 2017, l'Initiative de développement de l'emploi pour les réfugiés aide des réfugiés en quête d'emploi, qui se heurtent à de nombreux obstacles, à s'intégrer dans des milieux de travail au Manitoba. Dans un milieu d'apprentissage sécuritaire et positif, les participants bénéficient d'une formation axée sur le développement des compétences essentielles et adaptées à l'emploi, d'une formation technique et d'une formation linguistique en anglais. Depuis avril 2018, la deuxième phase de l'Initiative

viser les réfugiés ayant de faibles niveaux de compétence linguistique, afin de favoriser un meilleur placement professionnel et une participation accrue au marché du travail.

Le gouvernement du Manitoba cherche à améliorer les services axés sur l'emploi ainsi que les taux de participation au marché du travail des participants au Programme des services d'intégration communautaire des personnes handicapées. Ce programme est en train d'établir un cadre axé sur l'emploi d'abord, dont le premier objectif serait de procurer un emploi en milieu communautaire aux adultes en âge de travailler ayant une déficience intellectuelle. Au cours des prochaines années, le Programme s'emploiera à appuyer et à atteindre cet objectif en intégrant d'autres services et formes de soutien axés sur l'emploi aux programmes actuels. Les membres du premier groupe visé par les services de soutien à l'emploi sont les nouveaux participants du Programme ou les participants actuels, notamment ceux étant perçus comme les plus susceptibles d'entrer sur le marché du travail et les jeunes en transition, qui peuvent accéder directement à des possibilités d'emploi rémunéré à la fin de leurs études secondaires à partir de 21 ans.

À l'heure actuelle, moins de 5 % des participants au Programme occupent un emploi. L'emploi est la clé de la vision du Programme pour garantir l'inclusion et la pleine citoyenneté pour tous. En adoptant l'approche d'emploi d'abord et en améliorant les services axés sur l'emploi des programmes en place, notre objectif est d'augmenter de 5 % le nombre d'adultes ayant une déficience intellectuelle sur le marché du travail au Manitoba au cours des trois prochaines années.

Transformation du Programme d'aide à l'emploi et au revenu

Favoriser l'autonomie financière des personnes qui reçoivent une aide au revenu et leur ouvrir des possibilités économiques est une composante importante de la stratégie gouvernementale de réduction de la pauvreté.

Familles Manitoba et Éducation et Formation Manitoba travaillent de concert à la transformation des programmes et des services de soutien à l'intention des Manitobains aptes au travail afin de faciliter leur transition entre l'aide sociale et le marché du travail.

Les études révèlent que les interventions précoces et rapides et que les transitions vers l'emploi favorisent l'autonomie sur une plus longue période. C'est pourquoi le gouvernement du Manitoba met en œuvre une nouvelle approche, en étroite collaboration avec des prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu et des partenaires communautaires, de façon à élaborer des plans d'emploi globaux et opportuns pour les prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu qui s'apprêtent à entrer sur le marché du travail.

Les prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu profitent de mesures de soutien adaptées à leur situation personnelle. Ces mesures tiennent compte des points forts de chaque personne, voient s'ils cadrent avec les possibilités d'emploi offertes et établissent les étapes de la préparation nécessaire pour réussir sur le marché du travail. Il peut s'agir de programmes de mieux-être personnel ou familial, comme le traitement des dépendances ou l'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle, ou de programmes d'alphabétisation ou de formation axée sur le développement des compétences.

Jobs on Market à Winnipeg est un modèle de service de réemploi rapide qui travaille activement avec sa clientèle, en offrant une évaluation approfondie des besoins, des services d'aiguillage et un suivi des démarches des adultes non handicapés sans enfants qui demandent ou reçoivent des prestations d'aide à l'emploi et au revenu et qui sont perçus comme les plus susceptibles d'entrer sur le marché du travail. Un certain nombre de services sont offerts sur place, comme des listes d'emploi et de l'aide pour la préparation d'un CV. Depuis le lancement de Jobs on Market en février 2017, 3 900 personnes en ont bénéficié plus de 1 150 d'entre elles ne dépendent plus financièrement des prestations du Programme d'aide à l'emploi et au revenu.

Des plans sont en train d'être élaborés pour donner plus d'ampleur au modèle de Jobs on Market, de façon à ce que des services similaires voient le jour partout dans la province à l'intention des prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu prêts à planifier leur entrée sur le marché du travail.

Une fois les plans d'emploi établis, les participants sont soutenus et dirigés vers des programmes adaptés conçus pour les préparer à occuper un emploi. Éducation et Formation Manitoba offre une vaste gamme de possibilités d'emploi et de formation pour les prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu, notamment des services d'orientation professionnelle, des services d'emplois, de la formation axée sur le développement des compétences, des subventions salariales et du soutien au travail autonome.

Le nouveau financement accordé dans le cadre des ententes de transfert relatives au marché du travail entre le Canada et le Manitoba aidera les personnes qui se heurtent à des obstacles à l'emploi complexes, dont les prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu, à accéder à des programmes spécialisés visant à développer leurs compétences professionnelles. Le financement aidera également les adultes handicapés à trouver et à conserver un emploi, en plus de faciliter l'intégration au marché du travail des réfugiés dont les niveaux de compétences linguistiques sont faibles aux prises avec d'autres obstacles à leur entrée dans la main d'œuvre.

Le Programme d'aide à l'emploi et au revenu a adopté une méthode d'entrevue motivationnelle favorisant une participation active des participants à l'élaboration du plan d'emploi. L'entrevue motivationnelle est un style de communication axée sur la collaboration et des objectifs qui accorde une attention particulière au langage du changement. Elle vise à renforcer la motivation personnelle et l'engagement à l'égard d'un but précis en suscitant et en examinant les raisons qui poussent au changement dans un milieu favorable à l'acceptation et à la compassion. Des études menées au Manitoba ont démontré que les participants étaient 30 % plus susceptibles d'acquérir une autonomie financière s'ils bénéficiaient des services d'un travailleur social formé pour mener des entrevues motivationnelles.

En 2018-2019, les efforts en vue d'améliorer les mesures de soutien se poursuivront pour aider les prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu à retourner au travail et à accroître leur disposition à travailler. Cet objectif sera atteint au moyen d'évaluations et d'aiguillages rapides vers des programmes et des services conçus pour lever plus facilement les obstacles à l'emploi et préparer les gens à obtenir des résultats d'emploi fructueux.

En 2018-2019, le personnel du Programme d'aide à l'emploi et au revenu consultera des organismes communautaires en appui à l'élaboration d'un formulaire de demande d'Aide à l'emploi et au revenu simplifié et à la mise en place d'un nouveau processus de demande en ligne. Cette initiative réduira la quantité de renseignements à fournir dans la demande initiale. La simplification du processus de demande vise à permettre au personnel du Programme de se concentrer sur l'évaluation et la planification avec les participants, et d'aider ces derniers à progresser vers l'autonomie financière.

Promotion de la réussite en matière d'éducation et de formation

L'éducation et la formation tracent la voie menant à un emploi et à de meilleures possibilités économiques.

Le gouvernement du Manitoba subventionne le programme Jeunes bâtisseurs, la North End Trades Discovery Initiative, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Fonds des perspectives d'avenir et le Programme des jeunes entrepreneurs, qui permettent à de jeunes Autochtones d'accéder des possibilités d'éducation, de formation et de mentorat ainsi qu'à des occasions d'affaires.

Le gouvernement soutient ses partenaires comme la North End Community Renewal Corporation et le Urban Circle Training Centre en leur accordant des subventions. Ce financement permet d'offrir des conseils, de la formation et des ressources qui contribuent à réduire les obstacles à l'emploi et à promouvoir l'autonomie financière.

Les programmes Accès représentent une initiative manitobaine unique en son genre dont le mandat est d'accroître l'accès à l'éducation postsecondaire et de favoriser la

réussite des étudiants qui sont confrontés à des obstacles majeurs, notamment sur le plan scolaire, financier, culturel, linguistique et géographique. Le gouvernement du Manitoba fournit des fonds et des directives pour chaque programme Accès offert par les collèges et les universités qui reçoivent des fonds publics au Manitoba. Ces programmes offrent aux étudiants des possibilités d'apprentissage et de tutorat, de l'aide à la navigation dans les systèmes, un soutien culturel et linguistique, des services de consultation, un apprentissage de l'autonomie fonctionnelle et du perfectionnement professionnel.

Le Programme manitobain d'aide aux étudiants continue d'assurer une éducation postsecondaire accessible et durable aux étudiants à faible revenu par le biais d'un soutien accru aux étudiants dans le besoin, y compris l'obtention plus rapide d'une aide financière.

Éducation et Formation Manitoba apportera une série d'améliorations à l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba à compter de 2019-2020. Cela permettra de mieux coordonner les bourses d'études et d'entretien du gouvernement, de tirer parti des contributions du gouvernement fédéral et du secteur privé, et d'harmoniser davantage l'Initiative avec le marché du travail.

Pour l'année scolaire 2018-2019, l'Initiative a reçu un investissement additionnel de 2,7 millions de dollars pour offrir plus de bourses immédiates aux étudiants de niveau postsecondaire à faible revenu. Les investissements en 2018-2019 comprennent une bourse d'appoint de 1 500 \$ pour les étudiants autochtones à faible revenu admissibles.

Le gouvernement du Manitoba réduit aussi les lourdeurs administratives, simplifie le processus de demande, explore les applications libre-service pour améliorer l'accès à l'aide financière pour les étudiants et réduit les exigences administratives.

L'éducation, la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre constituent un thème transectoriel dans tous les ministères. Dans le cadre du Plan d'action pour la croissance économique du Manitoba, Éducation et Formation Manitoba dirige l'élaboration d'une stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances qui permettra :

- d'appuyer le système d'enseignement postsecondaire;
- d'établir des partenariats visant à améliorer la création d'emploi et le maintien en poste du personnel;
- d'harmoniser les résultats des étudiants avec le marché du travail en constante évolution du Manitoba.

L'annexe 1 fournit la liste complète des initiatives liées à la promotion de l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation.

CHAPITRE 7 : FACILITER LES PARTENARIATS ET SOUTENIR LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

« Nous avons tissé des liens avec les gens [dans les organismes communautaires], ils nous comprennent. »

Participant, conversation communautaire (Winnipeg)

S'engager vers un avenir meilleur favorise les relations entre les secteurs afin de nous acquitter de notre responsabilité partagée de réduire la pauvreté et de promouvoir l'inclusion sociale. La présente stratégie rassemble divers interlocuteurs des gouvernements, des entreprises et des organismes communautaires pour mettre en œuvre des solutions ingénieuses par et pour les Manitobains.

La réduction de la pauvreté est un enjeu complexe. L'expertise de nos partenaires intersectoriels est fondamentale à notre travail en commun en vue d'améliorer les résultats pour les Manitobains vulnérables. Le gouvernement du Manitoba misera sur les relations tissées pendant nos consultations publiques pour veiller à ce que les efforts de réduction de la pauvreté s'appuient sur les partenariats existants et les renouvellent.

Les organismes communautaires ont joué un rôle fondamental lors de nos consultations. Ces organismes comprennent les enjeux communautaires et ont à cœur les besoins des personnes qu'ils soutiennent. Les organismes communautaires combinent des besoins fondamentaux essentiels et proposent des programmes et des contacts sociaux qui contribuent à soutenir les Manitobains dans le besoin. Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à habiliter ces organismes et à préconiser des solutions communautaires qui donnent des résultats positifs.

Les personnes qui ont fait l'expérience de la pauvreté continueront d'être prises en compte dans nos efforts de réduction de la pauvreté. Tout au long du processus de consultation, ces personnes ont fait valoir leurs forces et leur résilience en ayant à composer avec un faible revenu et des circonstances défavorables. Les efforts en cours pour réduire la pauvreté doivent inclure les personnes qui l'ont vécue.

Ce qui est ressorti des consultations

Un message qui a été clairement exprimé tout au long des consultations était la valeur positive et la qualité du travail effectué par les organismes communautaires, les offices, les groupes antipauvreté, les sociétés de revitalisation des quartiers et le secteur caritatif et sans but lucratif. Des participants vivant dans la pauvreté ont suggéré au gouvernement de distribuer des fonds aux offices pour faciliter les services à leur intention.

Tout au long des consultations, les Manitobains ont parlé d'organismes, de programmes, d'initiatives et d'interventions qui ont fait une différence positive dans leur vie. Ils ont dit que les organismes leur donnaient de l'espoir et du soutien, rendaient de bonnes choses possibles et avaient une influence positive dans leur vie. Ces mêmes sentiments étaient partagés par les travailleurs de première ligne et les représentants des organismes communautaires.

Les participants représentant des organismes communautaires ont souligné la difficulté à maintenir les programmes, leur prestation efficace et le personnel, ainsi qu'à formuler une orientation en présence de cycles de financement à court terme. Ils ont précisé qu'il faudrait des cycles de financement à plus long terme pour soutenir la croissance et l'élaboration de programmes fondés sur des données probantes.

À la lumière des commentaires recueillis pendant les consultations, le gouvernement du Manitoba soutiendra les organismes communautaires dans le cadre des initiatives cidessous.

Initiatives clés

Les organismes communautaires sont d'importants partenaires du gouvernement pour assurer la prestation des services aux Manitobains. Ces organismes connaissent le mieux les problèmes qui touchent la collectivité locale au quotidien. Ils possèdent le discernement nécessaire pour trouver les solutions qui conviennent et répondre aux besoins fondamentaux de leur collectivité.

Mobilisation communautaire

Le Manitoba accueille plusieurs modèles de mobilisation communautaire qui abordent la sécurité et le bien-être des collectivités. Comme il est mentionné dans la Stratégie de modernisation du système de justice pénale, le gouvernement du Manitoba s'est engagé à privilégier la collaboration multisectorielle avec entre autres les organismes communautaires, la police, les écoles et les services gouvernementaux. Une approche de mobilisation communautaire permet de prévenir les crises familiales, de détourner les jeunes du système judiciaire et d'utiliser les ressources le plus efficacement possible. Cette approche innovatrice comprend le développement d'un réseau manitobain des initiatives de sécurité et de mobilisation communautaires, qui se veut une plateforme collaborative provinciale pour la promotion et l'harmonisation stratégique des projets interinstitutionnels de sécurité communautaire au Manitoba.

Programme des écoles communautaires

Le Programme des écoles communautaires soutient les écoles en tant que plaques tournantes à l'intérieur des collectivités, en mobilisant et en déployant stratégiquement des ressources scolaires et communautaires de façon à obtenir de meilleurs résultats pour les élèves, les familles et les quartiers, en particulier ceux qui souffrent de multiples formes de désavantages.

Objectif Nord

Objectif Nord est un mouvement des gens du Nord et pour les gens du Nord visant la croissance de l'économie dans le nord du Manitoba. Depuis le lancement de la stratégie Objectif Nord, de nombreuses réunions, activités et discussions avec les gens du Nord ont abouti à la rédaction du **rapport et plan d'action d'Objectif Nord** et à la mise sur pied du comité directeur d'Objectif Nord.

Le rapport établit six secteurs prioritaires pour favoriser la croissance de l'économie du Nord, à savoir :

- le potentiel des ressources minérales et autres;
- l'investissement dans l'infrastructure stratégique;
- les difficultés et les possibilités liées au logement;
- l'écosystème de soutien des entreprises;
- l'engagement et les partenariats avec les peuples autochtones;
- l'éducation, la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre.

Le comité directeur reconnaît que tout changement significatif nécessite un engagement à long terme. Il compte répondre à chacun des secteurs prioritaires en recourant simultanément à des mesures à court terme et à des initiatives à long terme conçues pour accroître la prospérité économique et réduire la pauvreté.

Financement des organismes communautaires au moyen de subventions

Le Manitoba s'efforce de tirer parti de son guichet multiservices pour l'obtention de subventions de façon à soutenir des collectivités prospères et durables :

- en mettant l'accent sur le client;
- en simplifiant les choses et en réduisant les lourdeurs administratives;
- en tenant compte de la diversité des collectivités du Manitoba et en favorisant les partenariats et la collaboration;
- en élargissant la portée de ses programmes de subvention pour y inclure des collectivités et des organismes qui n'ont pas reçu d'aide financière auparavant;
- en harmonisant davantage les subventions avec les priorités et les plans provinciaux, régionaux et municipaux.

En 2018-2019, 403 projets ont été approuvés dans le cadre du programme de subvention de développement communautaire. Ces projets qui soutiennent des organismes communautaires et sans but lucratif représentent pour la Province un engagement financier de 5,5 millions de dollars.

Le nouveau Bureau de développement économique du Manitoba dirigera les initiatives de développement économique et les projets d'investissement importants et collaborera avec des organismes partenaires stratégiques et régionaux. Le Bureau assurera la coordination entre les ministères, les offices et les organismes gouvernementaux afin de répondre aux besoins des entreprises et de l'industrie.

Prévention de la violence familiale

Le Secrétariat à la condition féminine du Manitoba continue de soutenir les femmes, les enfants et les hommes vulnérables et menacés qui subissent la violence familiale. Du financement et un soutien opérationnel et administratif sont fournis à

33 organismes communautaires qui offrent des programmes et des services de prévention et d'intervention en matière de violence familiale dans l'ensemble du Manitoba.

Le gouvernement du Manitoba finance une ligne d'urgence provinciale sans frais qui relie automatiquement les personnes qui appellent au refuge le plus proche pour assurer leur sécurité. Les refuges pour femmes, les centres de ressources, les programmes d'hébergement de seconde étape et des programmes spécialisés assurent divers services et du soutien, notamment du counselling individuel, des groupes de soutien pour les femmes et les hommes et des programmes pour les enfants.

Voici quelques-uns des programmes et services subventionnés :

- Dix refuges pour femmes offrent un hébergement d'urgence sûr et du counselling par encouragement aux femmes et à leurs enfants qui ont subi de la violence familiale, ainsi que des services de counselling et des possibilités d'hébergement ailleurs aux hommes et à leurs enfants.
- Six des dix refuges offrent aussi un hébergement et du soutien à plus long terme, en plus de l'hébergement d'urgence.
- Quatre programmes d'hébergement de seconde étape assurent un hébergement provisoire à long terme sûr, protégé et abordable ainsi que des services aux femmes qui quittent une relation de violence. Ces programmes offrent aussi du counselling individuel et en groupe, un soutien parental et d'autres renseignements.
- Neuf centres de ressources pour femmes proposent du counselling individuel, des renseignements et des services d'aiguillage, ainsi que des groupes d'entraide et de soutien aux femmes affectées par la violence familiale. Ils offrent aussi des programmes éducatifs, une formation pour les bénévoles et des activités de développement communautaire.
- Quatorze programmes spécialisés assurent une gamme étendue de services uniques aux personnes touchées par la violence familiale, notamment des programmes pour les Autochtones, des services aux immigrants, des services de visites supervisées pour les parents et leurs enfants, des programmes pour les hommes et des services de counselling pour les couples.

En 2018-2019, le Programme de prévention de la violence familiale accordera une aide financière supplémentaire à l'organisme Manitoba Keewatinowi Okimakanak Inc., pour l'aider à passer à l'étape suivante de sa campagne de sensibilisation publique sur la violence sexuelle axée sur les Autochtones. Le gouvernement du Manitoba a financé la première étape de cette campagne en 2018, qui comprenait des documents de sensibilisation publique comme des vidéos et des affiches.

L'annexe 1 fournit la liste complète des initiatives qui facilitent les partenariats et soutiennent les organismes communautaires.

CHAPITRE 8 : RENFORCER LA PRESTATION DE SERVICES AXÉS SUR LE CLIENT

« En ce qui concerne le processus, chaque fois que le gouvernement ou la province cherche à adopter une stratégie, elle doit être inclusive et s'inscrire dans une stratégie de réconciliation. »

Fournisseur de services aux Autochtones, atelier communautaire (Winnipeg)

« S'il vous plaît, sensibilisez les gens à la pauvreté. Ce n'est pas un choix. Les gens n'en veulent pas. Vous devez mener une campagne contre la stigmatisation. Les gens sont peu enclins à demander de l'aide. Ils n'ont pas les moyens que d'autres qui ont plus de possibilités tiennent pour acquis. »

Expérience vécue d'un répondant, sondage en ligne

Le gouvernement du Manitoba a adopté une nouvelle stratégie de transformation de la fonction publique axée sur les résultats. Elle incite les fonctionnaires à mieux comprendre et satisfaire les besoins des citoyens, à innover, à exploiter leurs capacités et leur talent, et à donner suite à l'engagement de faire du Manitoba la province qui s'est le plus améliorée au Canada. **S'engager vers un avenir meilleur** favorise la prestation de services encore plus axés sur le client et inclusifs.

La pauvreté affecte les gens de différentes façons. La discrimination, la stigmatisation et d'autres obstacles restreignent l'accès à des ressources publiques et à des possibilités déterminantes. Une partie de la solution consiste à intégrer des mesures de soutien culturellement appropriées dans les pratiques et les politiques de l'ensemble du gouvernement.

Ce qui est ressorti des consultations

La prestation des services s'est révélé un enjeu crucial souligné à chacune des séances de consultation, notamment en ce qui a trait :

- à la navigation dans les systèmes du gouvernement;
- à l'accès à des renseignements pertinents et à de l'aide concernant les programmes et les services gouvernementaux;
- à la surcharge de travail et à l'usure de la compassion;
- au manque de formation sur la diversité pour les travailleurs de première ligne;
- à la dissociation culturelle des programmes;
- au manque de services dans les collectivités rurales et du Nord.

Les répondants aux consultations ont donné de nombreux exemples de programmes et services utiles offerts partout au Manitoba, en ce qui concerne notamment la santé des femmes, les groupes de soutien aux parents, la sécurité alimentaire, la nutrition infantile et les refuges. Ils étaient aussi nombreux à demander un soutien accru (sources

et pôles d'information centralisés, transparence, défense des intérêts et évaluation fondée sur les besoins) pour favoriser la navigation dans les systèmes et l'équité.

Tout au long des consultations, des participants vivant dans la pauvreté ont parlé de leurs expériences en matière d'inclusion sociale, de l'importance de s'intégrer à des réseaux sociaux et de leurs sentiments d'appartenance à leurs collectivités. Ils ont parlé aussi de l'aliénation sociale qu'ils subissent, de l'apathie de la population en général, des obstacles qui s'élèvent et des sentiments de désespoir et de solitude qu'ils ressentent. Les participants ont également partagé leurs expériences de stigmatisation d'avoir à vivre dans la pauvreté, du racisme et de leur sentiment d'insécurité.

D'autres ont exprimé leur désir de participer à des activités de loisir et aux célébrations de la vie, en faisant ressortir le besoin de connectivité pour participer à la vie en société. Des jeunes ont parlé de l'importance d'avoir un animal de compagnie pour la présence et le réconfort qu'il procure. Un thème récurrent était le désir de se sentir accueillis dans les espaces publics et d'obtenir des encouragements et de la sollicitude.

Les participants aux consultations de l'ensemble du Manitoba ont parlé du besoin :

- de soutenir davantage les personnes handicapées, notamment en améliorant le soutien au revenu;
- d'offrir un meilleur accès à l'éducation et aux possibilités d'emploi;
- de réduire la discrimination dans l'emploi (y compris de toucher un juste salaire);
- d'augmenter l'offre de logements et l'aide à la vie autonome;
- de répondre aux problèmes liés à l'accès au transport et à ses coûts.

Les organismes communautaires ont demandé au gouvernement de mettre en place toute une gamme de services de soutien sans interruption toute la vie durant pour les personnes handicapées.

Les participants qui vivent dans la pauvreté ont parlé de l'importance d'offrir des services plus pertinents, davantage adaptés à la réalité culturelle et axés sur l'autonomie fonctionnelle, ainsi que de la valeur des interventions précoces.

Le besoin d'adopter des approches adaptées à la réalité culturelle a été souligné plus particulièrement dans les secteurs de l'éducation, du soutien aux personnes qui ont des dépendances et des soins de santé. Les participants ont parlé de l'importance de participer à l'élaboration des politiques et des programmes et de pouvoir s'exprimer sur les questions qui touchent directement leur bien-être.

Le gouvernement du Manitoba a pris note de ce qui s'est dit pendant les consultations et continuera de rehausser la prestation des services pour tous les Manitobains, en particulier ceux à faible revenu. À cette fin, les initiatives clés qui suivent appuient ce secteur prioritaire.

Initiatives clés

Perfectionnement professionnel et formation des fonctionnaires

Dans son appel à l'action n° 57, la Commission de vérité et de réconciliation demande à tous les ordres de gouvernement de s'assurer que les fonctionnaires sont formés sur l'histoire des peuples autochtones, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone ainsi qu'aux relations entre les Autochtones et l'État.

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à offrir de la formation aux fonctionnaires à tous les échelons au moyen de diverses méthodes de perfectionnement professionnel et d'activités de formation au sein de la fonction publique du Manitoba, notamment :

- en créant et en offrant un atelier sur le raffermissement des relations avec les peuples autochtones dans l'ensemble du gouvernement;
- en élaborant le cadre de la formation sur la Commission de vérité et de réconciliation;
- en soutenant l'activité d'apprentissage annuelle à l'intention de tout le personnel du gouvernement au cours de la Journée nationale des peuples autochtones;
- en concevant une série de cours en ligne sur l'histoire et les cultures des peuples autochtones, les droits ancestraux, les relations entre les Autochtones et l'État et la réconciliation;
- en invitant le personnel à consulter le guide intitulé ***Truth and Reconciliation Reading Guide***, rédigé par l'organisme Manitoba Harm Reduction Network.

Amélioration de l'accessibilité pour les Manitobains

Les personnes handicapées sont de deux à quatre fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les personnes qui n'ont pas de handicap. Le gouvernement du Manitoba veut rendre la société plus inclusive en levant les obstacles à la vie quotidienne qui affectent un Manitobain handicapé sur quatre (Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017). À cette fin, le gouvernement a adopté la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains en 2013, qui comprend de nouvelles normes régissant les secteurs public et privé dans cinq domaines :

- le service à la clientèle;
- l'emploi;
- l'information et les communications;
- le transport;
- la conception des espaces publics;

De concert avec des entreprises et la collectivité, dont des personnes handicapées, le gouvernement du Manitoba compte adopter toutes les normes des cinq domaines d'ici 2020. La première norme visant le service à la clientèle a déjà force de loi. Elle oblige les organismes concernés à proposer des politiques, des pratiques et de la formation pour s'assurer que les personnes handicapées reçoivent les services qu'elles demandent rapidement et de façon respectueuse. Une deuxième norme sera bientôt mise en place afin de lever les obstacles à toutes les étapes de l'embauche, à commencer par le recrutement.

Depuis novembre 2018, la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle oblige les entreprises et les organismes du Manitoba comptant au moins un employé à adopter des politiques et à former le personnel sur la façon d'offrir un service à la clientèle de qualité à tous. Par exemple, ils doivent tenir compte des besoins en matière de communication de leurs clients en leur répondant en personne ou par écrit. Ils doivent aussi accueillir les accompagnateurs et les animaux d'assistance et autoriser l'utilisation d'accessoires fonctionnels comme un fauteuil roulant.

L'adoption en 2019 de la norme d'accessibilité dans le domaine de l'emploi aidera les personnes handicapées à lever les obstacles au recrutement, à l'embauche et au maintien en poste. Les entreprises en profiteront en ayant accès à un plus grand nombre d'employés qualifiés, dont un nombre grandissant de personnes âgées affectées par un handicap. Nous allons tous tirer avantage de la participation fructueuse des demandeurs d'emploi à notre économie et, par conséquent, d'une réduction de la dépendance au soutien au revenu financé par l'État.

La Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains exige du gouvernement du Manitoba et des autres organismes du secteur public de prendre les devants en élaborant des plans d'accessibilité. L'objectif consiste à examiner les politiques et les pratiques existantes et à établir les priorités organisationnelles pour l'avenir, en veillant à ce que les services et les programmes publics soient accessibles à tous.

Des renseignements à propos de la loi, des ressources et des ateliers à venir sont fournis sur le site Web du gouvernement du Manitoba.

Accès aux services

Le gouvernement du Manitoba établira un cadre pour les services axés sur les citoyens et renforcera la capacité des fonctionnaires à moderniser et à transformer les programmes afin de mieux servir les clients et d'obtenir de meilleurs résultats. Un élément important de la réduction de la pauvreté consiste à faire en sorte que les citoyens soient conscients de l'éventail des services et des avantages qui leur sont offerts.

Pour réduire la pauvreté, il est important de veiller à ce que les personnes à revenu limité ou peu élevé aient accès à tous les avantages et services auxquels elles peuvent être admissibles. En s'appuyant sur les nombreux efforts intersectoriels déployés à ce chapitre, Familles Manitoba a mis sur pied une équipe de soutien à l'autonomie dont la tâche sera d'aider les prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu à présenter des demandes pour obtenir des prestations fédérales et provinciales supplémentaires.

Le Bureau de l'état civil compte réduire les temps d'attente pour l'obtention de certificats de naissance en offrant la possibilité de présenter des demandes en ligne 24 heures par jour, sept jours par semaine. Le Bureau de l'état civil cherche à réduire les obstacles auxquels se heurtent les personnes dont l'inscription ou la demande est incomplète. L'obtention d'un certificat de naissance permet aux gens d'accéder plus facilement aux prestations et aux programmes et de présenter une demande au Registre d'assurance sociale en vue d'obtenir un numéro d'assurance sociale et accéder ainsi à l'emploi.

L'annexe 1 fournit la liste complète des initiatives liées au renforcement de la prestation de services axés sur le client.

CHAPITRE 9 : APPORTER DES CHANGEMENTS POSITIFS PAR L'INNOVATION SOCIALE

« Une stratégie d'innovation sociale permet d'optimiser et de regrouper les ressources. »

Participant, atelier communautaire (Winnipeg)

« On devrait acheter davantage des entreprises sociales, ce qui créerait des possibilités d'emploi. »

Répondant desservi par un organisme sans but lucratif, sondage en ligne

S'engager vers un avenir meilleur reconnaît la nécessité de trouver de nouvelles solutions novatrices pour lever les obstacles à la réduction de la pauvreté. La présente stratégie soutient l'innovation sociale au chapitre de la prestation des services, des programmes et des politiques et ouvre ainsi des possibilités de mettre en œuvre des approches créatives pour obtenir de meilleurs résultats pour les enfants et les familles.

Le gouvernement du Manitoba continuera de collaborer avec les entreprises, les organismes communautaires et d'autres intervenants pour élaborer et mettre en œuvre des approches innovantes à l'égard des problèmes sociaux. La stratégie favorisera des solutions novatrices à la pauvreté et à l'exclusion sociale. Ensemble, nous pouvons apporter des changements positifs.

Ce qui est ressorti des consultations

De nombreux Manitobains se sont exprimés au sujet du rôle important joué par le gouvernement du Manitoba pour tracer des voies de sortie de la pauvreté et créer des conditions qui favorisent la pleine participation économique et sociale de tous. Il y avait un appel énergique en faveur d'une stratégie de réduction de la pauvreté solide basée sur des indicateurs, qui se concilie avec les priorités des provinces, des intervenants communautaires et du gouvernement fédéral.

Un message qui est revenu pendant les consultations était que la pauvreté se fait sentir dans les collectivités. Elle affecte les conditions de vie et la santé des familles et des stratégies, des programmes et des parcours innovants établis en collaboration sont nécessaires pour améliorer les résultats et réaliser des progrès. Les intervenants communautaires ont dit que les stratégies ayant un impact collectif constituent un moyen efficace de favoriser la réduction de la pauvreté.

Le gouvernement du Manitoba est attaché à l'innovation sociale et favorise la résolution des problèmes en collaboration afin d'obtenir des résultats positifs. Vous trouverez ci-dessous des initiatives clés qui soutiennent une partie des toutes dernières approches du Manitoba visant à réduire et à prévenir la pauvreté.

Initiatives clés

S'attaquer aux problèmes fiscaux qui affectent les Manitobains vivant dans la pauvreté soulève des difficultés budgétaires qui amènent le gouvernement à chercher des moyens innovants de régler ces enjeux sociaux complexes. Les initiatives clés comprennent des stratégies de financement social novatrices et des partenariats avec les organismes communautaires, le secteur privé et les entreprises à vocation sociale.

Innovation ayant un impact social

Le Manitoba a annoncé la mise en place de sa première obligation à impact social, un outil de financement social innovateur qui encourage ses partenaires du secteur privé et les organismes sans but lucratif à collaborer avec le gouvernement pour offrir des programmes de prévention communautaires fondés sur des données probantes, en vertu duquel le gouvernement offre un rendement financier fondé sur l'amélioration des résultats.

Un nouvel ensemble de solutions a vu le jour pour promouvoir l'innovation dans le secteur public et exploiter une nouvelle façon de collaborer avec les entités non gouvernementales. Les obligations à impact social ont gagné du terrain au Manitoba grâce à leur vision avantgardiste de la prestation des services sociaux. Le financement social soutient la vision d'ensemble du gouvernement qui consiste à habiliter les particuliers, les organismes communautaires, les collectivités, les entreprises et les entrepreneurs sociaux qui souhaitent consacrer du temps et des ressources à la lutte contre les problèmes sociaux persistants, et l'établissement de modèles nouveaux et innovants de prestation des services au moyen d'obligations à impact social.

La toute première obligation à impact social du Manitoba vise à améliorer les résultats pour les enfants et les familles grâce à un effort de collaboration entre le gouvernement, des fournisseurs de services et d'autres intervenants communautaires. La Régie des services à l'enfant et à la famille des Premières nations du sud du Manitoba met en place la première obligation à impact social dans le domaine de la protection de l'enfance. La Régie travaille avec l'organisme Wiji'idewag Ikwewag pour jumeler des mères enceintes à des doules autochtones afin d'éviter l'appréhension d'un nouveau-né ou, si la prise en charge d'un enfant est nécessaire, d'en réduire le nombre de jours. La doula travaillera avec la mère pour une période allant jusqu'à un an. Le travail de la doula avec la mère favorisera les relations de soutien et ses prises de contact avec les services, tout en partageant les enseignements traditionnels autochtones afin d'encourager des pratiques parentales plus sûres et de raffermir le lien entre la mère et son enfant. Le fournisseur de services soutiendra environ 200 mères sur une période de deux ans. Le programme sera évalué par un évaluateur indépendant au cours de la troisième année.

Les obligations à impact social contribueront à l'adoption d'une approche novatrice et concertée en vue d'obtenir des résultats mesurables et significatifs qui assureront une meilleure qualité de vie aux Manitobains vulnérables. Ces obligations peuvent avoir une incidence positive sur d'autres aspects de la vie de l'enfant et contribuer ainsi à améliorer la santé mentale, la réussite scolaire et la stabilité du logement, qui découlent toutes d'un lien mère-enfant positif pendant la petite enfance.

Programmes d'abordabilité offerts aux Manitobains

En 2016, Manitoba Hydro a mis sur pied un groupe de travail sur l'abordabilité des factures, sous la direction de la Régie des services publics, qui est formé de personnes à faible revenu, d'intervenants et de représentants du gouvernement du Manitoba. Son mandat était de trouver et d'évaluer des mesures qui pourraient rendre les factures d'énergie plus abordables pour les clients à faible revenu. Le groupe de travail a passé en revue les programmes et les initiatives de Manitoba Hydro qui existent en matière d'efficacité énergétique afin de déterminer ce qui pourrait être amélioré, ainsi que les nouveaux programmes offerts et les programmes d'aide tarifaire. Le rapport final et les recommandations du groupe de travail peuvent être consultés au billaffordabilitymb.ca.

Manitoba Hydro a exprimé son intention de donner suite aux nombreuses recommandations visant à aider ses clients à faible revenu par des améliorations au Programme d'énergie abordable et au programme de gestion des factures.

Le Programme d'énergie abordable comprend plusieurs initiatives comme le Programme Éconergique d'énergie à prix abordable, le Programme Éconergique pour les collectivités autochtones et le programme Éconergique pour les quartiers. Le programme de gestion des factures comprend :

- des échéances de paiement individualisées;
- des conditions de paiement souples;
- un régime de paiements égaux pour les clients ayant un arriéré;
- la levée des frais de retard de paiement (sous certaines conditions);
- des modes de paiement alternatifs.

Comme la responsabilité de l'efficacité énergétique sera transférée à la Société pour l'efficacité énergétique au Manitoba, l'on s'attend à ce que les programmes d'abordabilité des factures en place de Manitoba Hydro aussi relèveront de la nouvelle société d'État.

L'annexe 1 fournit une liste détaillée des initiatives liées aux changements positifs par l'innovation sociale.

CHAPTRE 10 : LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION

La Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté, qui est entrée en vigueur en 2011, oriente une approche pangouvernementale visant à réduire et à prévenir la pauvreté. La Loi renferme cinq grandes obligations qui incombent au gouvernement :

- publier une stratégie de réduction de la pauvreté, puis l'examiner et la mettre à jour tous les cinq ans;
- lier la stratégie au budget provincial;
- établir des indicateurs de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale;
- surveiller les progrès et déposer un rapport annuel sur la réduction de la pauvreté et l'inclusion sociale;
- mettre sur pied un comité de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale.

Il existe actuellement 21 indicateurs servant à mesurer les progrès au chapitre de la réduction de la pauvreté qui figurent dans le règlement. La nouvelle stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté compte 13 indicateurs. L'établissement officiel des nouveaux indicateurs de réduction de la pauvreté nécessitera une modification de la réglementation.

Le gouvernement compte passer en revue la Loi sur la stratégie de réduction de la pauvreté de concert avec le Comité de réduction de la pauvreté, de façon à s'assurer que la législation continue d'appuyer le travail en cours pour réduire la pauvreté et promouvoir l'inclusion sociale au Manitoba.

Objectifs clés

S’engager vers un avenir meilleur mesure le succès de la réduction de la pauvreté et de l’exclusion sociale en fonction d’objectifs clés, qui sont essentiels pour la stratégie. Ce cadre de mesure garantira la reddition des comptes auprès des Manitobains et fournira une structure fondée sur des données probantes pour mesurer les résultats de nos initiatives de réduction de la pauvreté.

La vision du gouvernement du Manitoba relativement à cette stratégie est que tous les Manitobains ont des ressources, des possibilités et des accès qui leur permettent d’améliorer leur qualité de vie. Le succès de cette vision dépendra de notre capacité à réduire la pauvreté. Notre objectif est de réduire chaque année le nombre de Manitobains qui vivent avec un faible revenu.

Nous allons nous appuyer sur nos succès récents pour réduire la pauvreté des enfants au Manitoba. L’objectif clé est de réduire le taux de pauvreté des enfants de 25 % d’ici 2025, par rapport au niveau de référence de 2015. La mesure se fera à l’aide du seuil officiel de la pauvreté au Canada, appelé aussi Mesure du panier de consommation de Statistique Canada.

L’amélioration du soutien pour les enfants du Manitoba augmentera le niveau de vie des citoyens les plus vulnérables. Cela contribuera aussi à rompre le cycle intergénérationnel de la pauvreté et à réduire le nombre de Manitobains qui connaissent une pauvreté persistante ou chronique.

Le gouvernement du Manitoba est résolu à travailler avec le gouvernement du Canada et d’autres partenaires pour soutenir l’objectif fédéral de réduire la pauvreté de 20 % d’ici 2020 et de 50 % d’ici 2030. Mais l’engagement envers la réduction de la pauvreté de prendra pas fin en 2030. Notre ambition à long terme est l’éradication complète de la pauvreté au Manitoba.

Cadre de mesure

Les consultations, les pratiques exemplaires et le cadre de mesure de la pauvreté du gouvernement fédéral ont fourni de précieux renseignements en appui à l’examen des 21 indicateurs de réduction de la pauvreté actuels et à la formulation d’une série d’indicateurs appropriés pour la nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté.

Nous avons réorganisé les 21 indicateurs existants. Nous allons mesurer nos progrès au chapitre de la réduction de la pauvreté à partir de 13 indicateurs clés, de façon à axer nos efforts sur les objectifs importants de la stratégie et à accorder toute l’attention requise aux facteurs décisifs de la pauvreté.

Cadre de mesure pour aller de l'avant

En travaillant en partenariat avec le gouvernement du Canada, nous tenons compte du cadre, des données et des indicateurs fédéraux pour élaborer un cadre de mesure de la réduction de la pauvreté au Manitoba. Huit des 13 indicateurs établis dans la stratégie manitobaine de réduction de la pauvreté font également partie de la stratégie fédérale, ce qui permet la comparaison avec les tendances nationales et avec les autres provinces et territoires. Il s'agit des indicateurs suivants :

- seuil officiel de la pauvreté au Canada;
- besoin impérieux en matière de logement;
- inégalité des revenus;
- jeunes qui n'ont pas d'emploi et ne suivent pas d'études ni de formation;
- littératie;
- numéracie;
- taux d'entrée de la pauvreté;
- taux de sortie de la pauvreté.

Les 13 indicateurs serviront à mesurer les progrès de la stratégie dans les secteurs de l'emploi, de l'éducation, des compétences, de la formation, de la garde d'enfants, de la protection de l'enfance, de la santé, du logement et de l'inégalité des revenus. Le gouvernement du Manitoba publiera un rapport annuel sur ces indicateurs afin de mesurer comment la stratégie améliore les aspects essentiels de la vie des Manitobains.

Le tableau ci-dessous présente les indicateurs renouvelés par secteur prioritaire.

Cadre de mesure

Priorité	Indicateur	Description
Réduire le taux de pauvreté des enfants de 25 % d'ici 2025 Soutenir l'objectif du gouvernement fédéral de réduire la pauvreté de 50 % d'ici 2030	Seuil officiel de la pauvreté au Canada	Coût d'un panier de consommation que requièrent les personnes seules et les familles pour répondre à leurs besoins fondamentaux et avoir un niveau de vie modeste dans les collectivités canadiennes
Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes	Ne pas avoir d'emploi et ne pas suivre d'études ni de formation	Pourcentage de jeunes de 15 à 24 ans qui n'ont pas d'emploi et ne suivent pas d'études ni de formation
	Disponibilité des places de garderies autorisées	Pourcentage d'enfants (12 ans et moins) ayant obtenu une place dans une garderie autorisée
	Enfants pris en charge	Pourcentage d'enfants pris en charge par un office de services à l'enfant et à la famille
Travailler ensemble pour améliorer la santé, les résultats et le niveau de vie	Taux de mortalité prématurée	Décès avant l'âge de 75 ans par tranche de 1 000 habitants de moins de 75 ans
	Taux d'entrée de la pauvreté	Proportion de Manitobains qui, sur deux années de déclaration de revenus, ont enregistré un faible taux de revenu uniquement dans la deuxième année
	Taux de sortie de la pauvreté	Proportion de Manitobains qui, sur deux années de déclaration de revenus, n'ont pas un faible revenu la deuxième année après l'avoir eu la première année
	Besoin impérieux en matière de logement	Proportion de ménages qui n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité)

Cadre de mesure

Priorité	Indicateur	Description
Promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation	Emploi	Taux d'emploi par groupe démographique
	Obtention du diplôme d'études secondaires	Taux d'obtention du diplôme d'études secondaires au Manitoba établi en suivant individuellement les élèves des écoles publiques et des écoles indépendantes subventionnées à partir de la 9 ^e année et en calculant le pourcentage d'élèves qui obtiennent leur diplôme au moment prévu
	Inégalité des revenus (indice de Palma)	Ratio de la part du revenu après impôt des 10 % de la population la plus nantie divisée par la part du revenu après impôt des 40 % les plus pauvres
	Littératie (compétences en lecture)	Moyenne des notes des Manitobains de 15 ans au test de lecture du Programme international pour le suivi des acquis des élèves
	Numéracie (compétences en mathématiques)	Moyenne des notes des Manitobains de 15 ans au test de mathématiques du Programme international pour le suivi des acquis des élèves

Dans la mesure du possible, le gouvernement du Manitoba subdivisera les données liées aux indicateurs. Si ces données sont disponibles, elles pourraient être subdivisées selon le quintile de revenu, l'âge, le sexe, le statut de personne seule ou de Première nation et la région géographique. Cela fera ressortir les différences liées au faible revenu et aux autres indicateurs parmi les sous-groupes de population.

Le gouvernement du Manitoba rendra compte d'autres indicateurs, dont l'insécurité alimentaire et les besoins insatisfaits en matière de santé, au fur et à mesure que les données deviendront disponibles pour mesurer l'efficacité de nos mesures de réduction de la pauvreté. Il pourra s'appuyer sur les efforts déployés à l'échelle nationale pour améliorer la collecte des données et les mesures de la pauvreté.

Le gouvernement fédéral investit dans l'amélioration de la collecte de données afin de combler les principales lacunes dans la mesure de la pauvreté au Canada. Cela devrait aider le gouvernement du Manitoba dans ses efforts en vue de subdiviser les données nationales de façon à mieux comprendre la pauvreté et ses incidences sur les différents groupes de population, et de proposer une mesure plus adaptée et plus précise de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

S'engager vers un avenir meilleur réitère le rôle permanent du gouvernement du Manitoba dans les efforts de réduction et de prévention de la pauvreté, qui continue aussi de favoriser de solides partenariats avec les organismes communautaires et les autres gouvernements.

La présente stratégie rapporte les points saillants de ce que les Manitobains nous ont dit au sujet des problèmes et des possibilités liés à chacun des six secteurs prioritaires, ainsi que de nos initiatives en cours et à venir pour chaque priorité. Elle souligne notre travail à l'échelle du gouvernement et en partenariat avec nos divers intervenants afin d'augmenter la qualité des services, des pratiques et des soins, et ainsi garantir les meilleurs résultats possible pour les Manitobains.

Ce document met l'accent sur les initiatives clés dans chaque secteur prioritaire. L'annexe 1 dresse la liste complète des initiatives de réduction de la pauvreté.

En disposant d'un cadre renouvelé pour la mesure de la pauvreté et de l'exclusion sociale, nous avons l'intention d'améliorer la collecte et la communication des données afin de mieux comprendre la pauvreté et ses incidences sur les différents groupes. Nous pourrions ainsi mettre en œuvre les solutions les plus efficaces aux problèmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Le gouvernement fédéral dispose d'une nouvelle mesure nationale de la pauvreté, appelée seuil officiel de la pauvreté au Canada (connu précédemment sous le nom de Mesure du panier de consommation). Le gouvernement du Manitoba reconnaît qu'il ne s'agit là que d'une façon de mesurer la pauvreté, basée sur la capacité d'une famille à acheter un panier de consommation pour répondre à ses besoins fondamentaux et avoir un niveau de vie modeste.

Les mesures et les objectifs de réduction de la pauvreté constituent des composantes essentielles de la stratégie. Le gouvernement du Manitoba utilisera le seuil officiel de la pauvreté au Canada comme indicateur de notre cadre de mesure utilisé pour évaluer nos résultats au chapitre de la réduction de la pauvreté dans la province, entre autres indicateurs du bien-être social et économique.

L'objectif clé de la présente stratégie est de réduire le taux de pauvreté des enfants de 25 % d'ici 2025, par rapport au niveau de référence de 2015. D'autres indicateurs seront utilisés pour suivre les progrès de nos mesures de réduction de la pauvreté.

Notre engagement à réduire la pauvreté ne prendra pas fin en 2025, mais se poursuivra en ayant comme objectif à long terme son éradication complète au Manitoba. Nous espérons concrétiser notre vision d'une province où tous ont les ressources, les possibilités et l'accès qu'il faut pour améliorer leur qualité de vie.

ANNEXE 1 : LISTE COMPLÈTE DES INITIATIVES EN COURS ET À VENIR PAR SECTEUR PRIORITAIRE

La présente annexe dresse la liste des initiatives en cours et à venir liées à la réduction de la pauvreté, classées en fonction des six secteurs prioritaires. Cette liste comprend les priorités clés indiquées aux chapitres 4 à 9.

1. Investir dans la prospérité future du Manitoba en soutenant les enfants et les jeunes

Initiative	Description
Transformation du système de protection de l'enfance	Le gouvernement du Manitoba s'associe aux Manitobains pour transformer en profondeur le système des services à l'enfant et à la famille afin de produire de meilleurs résultats pour les enfants et les jeunes. Les changements proposés reposent sur quatre piliers : des mesures de prévention au niveau de la collectivité; des relations établies pour toute la vie par la réunification et la permanence; le financement visant des résultats; des propositions législatives.
Apprentissage et garde des jeunes enfants	En février 2018, le gouvernement du Manitoba a annoncé la conclusion de l'Accord CanadaManitoba sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. En vertu de cet accord, près de 47 millions de dollars seront investis de 2017/2018 à 2019/2020 afin de créer 1 400 places nouvelles et nouvellement financées pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, entre autres initiatives visant à mettre en œuvre le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au Manitoba et à en assurer la croissance. Ces fonds s'ajoutent aux investissements annuels du gouvernement du Manitoba dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants.
Approche de l'Abecedarian Project	L'approche de l'Abecedarian Project est un modèle d'intervention auprès des jeunes enfants fondé sur des données probantes qui est axé sur le développement du langage et de la littératie et qui vise à améliorer les résultats des enfants vulnérables. Le gouvernement du Manitoba poursuit sa collaboration avec le Collège Red River et les garderies qui desservent une forte proportion de familles vulnérables en vue d'établir une pratique qui s'en inspire.
Examen de la maternelle à la 12 ^e année	Le gouvernement a entrepris un examen en profondeur du système d'éducation de la maternelle à la 12 ^e année.
Futures Forward	Futures Forward est un programme communautaire qui soutient le perfectionnement professionnel et propose des services intégrés pour aider les jeunes qui ont été et qui sont encore pris en charge à faire la transition vers la vie adulte, à poursuivre leur éducation et à se trouver du travail.
Initiative Écoles en santé	L'initiative Écoles en santé Manitoba soutient toutes les écoles qui cherchent à promouvoir la santé et le bien-être des élèves.
Programme du Bon d'études canadien	Le Bureau de l'état civil collabore avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux pour accroître le nombre d'enfants du Manitoba ayant accès au Bon d'études canadien. Le Bon d'études canadien est un programme fédéral en vertu duquel des contributions financières sont versées à un régime enregistré d'épargneétudes pour aider les familles à épargner en prévision des études de leurs enfants.
Programme de soutien à l'inclusion	Le Programme de soutien à l'inclusion fournit un soutien financier supplémentaire aux garderies, aux prématernelles, aux garderies familiales et aux garderies collectives autorisées pour contrer les obstacles qui empêchent des enfants ayant des besoins de soutien additionnels de participer pleinement aux programmes et aux activités.

Initiative	Description
Systeme provincial de gestion de l'information sur les élèves	Le personnel d'Éducation et Formation Manitoba poursuivra sa mise au point d'un système provincial intégré de gestion de l'information sur les élèves, qui favorisera grandement le processus de mobilisation des élèves et permettra de surveiller les taux de fréquentation scolaire des élèves, éventuellement en temps réel.
Programme Portails	La Fondation canadienne d'éducation économique a lancé une série d'initiatives en collaboration avec Éducation et Formation Manitoba visant à améliorer l'éducation financière des Manitobains. Le partenariat sera axé sur cinq principaux groupes cibles : les jeunes, les parents, les nouveaux arrivants au Manitoba, les personnes âgées ainsi que les jeunes et les communautés autochtones.
Projet pilote du Centre de protection de l'enfance	Il s'agit d'un projet pilote de services interdisciplinaires avec le Centre de protection de l'enfance du Centre des sciences de la santé. Cette approche novatrice veille à ce que les enfants et les jeunes qui sont pris en charge bénéficient rapidement de ressources appropriées pour soutenir leur développement et leurs progrès. Le rehaussement de la capacité d'évaluation du Centre de protection de l'enfance permet aux offices de services à l'enfant et à la famille d'élaborer des plans de gestion de cas fondés sur des données probantes qui amélioreront la sécurité des enfants et la qualité de leurs soins.
Projet d'amélioration de la fréquentation scolaire	Le projet d'amélioration de la fréquentation scolaire met en œuvre un processus interministériel visant à soutenir les élèves fréquemment absents. Les divisions scolaires identifient les élèves et travaillent en collaboration avec Éducation et Formation Manitoba, Justice Manitoba et Familles Manitoba à l'élaboration d'un plan d'action pour aider les familles et les élèves concernés à retourner à l'école.
Réduction des écarts en matière d'éducation entre les élèves autochtones et non autochtones	Le Manitoba veut remédier aux séquelles du colonialisme qui nuisent à la réussite scolaire des Autochtones de tout âge. Parmi les programmes et les initiatives visant à réduire les écarts en matière d'éducation, mentionnons : <ul style="list-style-type: none"> • la Subvention favorisant la réussite scolaire chez les élèves autochtones offerte aux divisions scolaires pour les aider dans leurs efforts pour améliorer la réussite scolaire de ces élèves; • l'aide financière du programme Contribuer à la réussite des élèves à l'aide des parents autochtones pour améliorer la participation parentale et communautaire à l'éducation des enfants; • le soutien à l'éducation et à la formation des jeunes Autochtones ayant déjà été pris en charge par le système de services à l'enfant et à la famille dans le cadre de divers programmes (ex. Advancing Futures Bursary, Building Futures, Youth in Care Tuition Waiver Post-Secondary Initiative, Work2It).
The Northern Youth Empowerment Initiative	Relations avec les Autochtones et le Nord Manitoba accorde une aide financière et un soutien aux programmes et projets axés sur les jeunes du Nord du Manitoba dans le cadre de cette initiative d'habilitation.
Initiatives de développement urbain	Le gouvernement du Manitoba accorde des subventions pour aider les familles autochtones qui s'installent à Winnipeg, qui s'accompagnent de ressources comme l'aide à l'emploi et des programmes qui relient les jeunes Autochtones à des services de soutien sur le plan culturel, social, personnel et économique.
Programmes d'intervention précoce auprès des jeunes	Le gouvernement du Manitoba accorde des fonds à des organismes comme le Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre et le Ma Mawi Wi Chi Itata Centre pour des programmes d'intervention précoce auprès des jeunes.

2. Travailler ensemble pour améliorer la santé et le niveau de vie

Initiative	Description
Indexation du montant personnel de base et des tranches d'imposition des particuliers	En 2017, le gouvernement du Manitoba a commencé à adopter une loi prévoyant l'indexation du montant personnel de base (MPB) et des tranches d'imposition des particuliers au taux d'inflation. Le MPB est un crédit d'impôt non remboursable que chaque résident du Manitoba a le droit de réclamer dans sa déclaration de revenus.
Indexation du salaire minimum	En 2017, le Code des normes d'emploi a été modifié pour fournir un moyen uniforme et prévisible d'indexer le salaire minimum au Manitoba. Le rajustement du salaire minimum est calculé au moyen d'une formule basée sur le taux d'inflation.
Transformation du système de santé du Manitoba	Le système de santé du Manitoba connaît des changements sans précédent, qui sont dictés par notre volonté d'améliorer le système en faisant en sorte qu'il soit davantage axé sur le patient, qu'il fonctionne plus efficacement et qu'il demeure sûr, abordable et viable à long terme.
Stratégie en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances	<p>Au printemps de 2018, la société VIRGO Planning and Evaluation Consultants a remis au ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active un rapport intitulé <i>Improving Access and Coordination of Mental Health and Addictions Services: A Provincial Strategy for all Manitobans</i>.</p> <p>Le rapport de VIRGO contient des recommandations pour améliorer l'accès aux services de santé mentale et de lutte contre les dépendances et la coordination de ces services au Manitoba. Ce rapport met l'accent sur les services offerts à toutes les étapes de la vie aux enfants, aux jeunes, aux adultes et aux aînés.</p> <p>Dans le but de transformer les services de santé mentale et de lutte contre les dépendances dans la province, le ministère a commencé à planifier le suivi des recommandations proposées dans la Stratégie avec le bureau chargé de la transformation du système de santé.</p>
Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances	Le gouvernement du Manitoba soutient la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances, qui a récemment étendu un certain nombre de services en réponse à la demande soutenue de services de traitement des dépendances en établissement. La Fondation a doublé le nombre de places réservées aux femmes à son établissement de l'avenue Portage (de 12 à 24). Elle a aussi élaboré et instauré des modules de formation sur les traumatismes à l'intention des fournisseurs de services, en plus d'offrir des séminaires en ligne et d'autres possibilités de formation aux professionnels de la santé et au public sur la consommation de méthamphétamine et la dépendance.
Child Nutrition Council of Manitoba	Le gouvernement manitobain soutient le Child Nutritional Council of Manitoba, un organisme de bienfaisance qui vise à aider les enfants d'âge scolaire à apprendre, à s'épanouir et à réussir en offrant aux écoles ayant des besoins importants des subventions pour des programmes de repas (déjeuner, collation et dîner). L'organisme offre aussi un soutien et de la formation sur des sujets tels que la planification des menus, l'établissement des budgets et les choix d'aliments sains.

Initiative	Description
Aliments sains dans les écoles	Aliments sains dans les écoles est une initiative du gouvernement du Manitoba qui aide les écoles à promouvoir une saine alimentation, à offrir des aliments sains à prix abordable et à favoriser des environnements alimentaires positifs dans les écoles. En partenariat avec Les diététistes du Canada, un diététiste est mis à la disposition des écoles pour les soutenir individuellement dans l'établissement de politiques et de lignes directrices en matière de saine alimentation, les aider dans la planification de leurs menus et rendre leurs environnements alimentaires plus sains.
Allocation manitobaine pour le loyer	L'allocation manitobaine pour le loyer aide les Manitobains à faible revenu à louer sur le marché privé.
Promotion de logements locatifs à coût abordable	En partenariat avec des organismes privés, des coopératives et des organismes sans but lucratif actifs dans le secteur du logement, Logement Manitoba soutient la construction de parcs de logements locatifs à coût abordable. Le gouvernement du Manitoba est encouragé par l'engagement continu du gouvernement fédéral à l'égard du logement et par les nouvelles initiatives prévues dans ses plans qui seront lancées en 2018-2019.
Itinérance	Le gouvernement du Manitoba appuie un certain nombre d'initiatives visant à réduire l'itinérance et à empêcher que des Manitobains soient sans abri. Parmi ces initiatives, mentionnons les refuges d'urgence, les programmes Logement d'abord, la prévention des expulsions et End Homelessness Winnipeg.
Équipes personnelles de santé	Les équipes personnelles de santé sont des réseaux virtuels de fournisseurs de soins de santé qui collaborent pour offrir des soins primaires aux patients, en fonction des besoins de la collectivité. Il peut s'agir de services de gestion d'une maladie chronique, de santé mentale, d'éducation en matière de santé et de soutien en réadaptation. Ces équipes sont reliées entre elles grâce à des partenariats novateurs entre les offices régionaux de la santé, les cliniques rémunérées à l'acte et les organismes communautaires.
Accès rapide aux traitements des dépendances	En mai 2018, le gouvernement du Manitoba a annoncé la création de cinq cliniques d'accès rapide aux traitements des dépendances dans l'ensemble du Manitoba. Une première clinique a ouvert ses portes au Centre d'intervention d'urgence de Winnipeg en août 2018, puis une autre à l'emplacement de River Point Centre de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances en septembre 2018. Les autres cliniques se trouvent à Thompson, Brandon et Selkirk.
Régime d'assurance-médicaments	Le Régime d'assurance-médicaments du Manitoba s'adresse à tous les Manitobains admissibles, moyennant le paiement d'une franchise basée sur le revenu familial global.
Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt	Finances Manitoba participe à des cliniques de préparation des déclarations de revenus proposées par l'Agence du revenu du Canada dans le cadre du Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt
Espaces sûrs 24 heures sur 24	Justice Manitoba finance deux espaces sûrs à Winnipeg. Ces lieux procurent un soutien 24 heures sur 24 aux jeunes à la recherche d'un espace sûr. Du personnel de soutien contribue à résoudre les problèmes sous-jacents et travaille en collaboration avec les systèmes des services sociaux, les offices et les services de soutien qui s'occupent des jeunes.

Initiative	Description
Promotion d'aliments sains et abordables	Le programme Aliments abordables dans les collectivités éloignées du Manitoba offre une subvention aux détaillants qui réduisent le prix du lait, des préparations pour nourrissons ainsi que des fruits et légumes frais dans les collectivités éloignées du Nord (accessibles par train ou par avion seulement) qui ne reçoivent pas la subvention fédérale du programme Nutrition Nord Canada. Les détaillants participants doivent transférer le montant complet de la subvention à leurs clients.
Initiative d'alimentation saine dans le Nord	L'Initiative d'alimentation saine dans le Nord, qui est un programme du gouvernement du Manitoba, soutient les projets locaux et régionaux qui contribuent au développement de systèmes alimentaires sains adaptés à la réalité culturelle, tout en favorisant la santé et le bien-être. Les objectifs de l'Initiative sont d'accroître les efforts en matière de sécurité alimentaire à l'échelle communautaire et de favoriser le développement issu de la collectivité.
Soutien aux demandeurs d'asile	Les demandeurs d'asile sont souvent aux prises avec une insécurité du revenu et un accès limité à un logement abordable. Le Manitoba fournit des fonds aux demandeurs d'asile pour qu'ils puissent avoir accès à un refuge temporaire à Winnipeg et à des services d'établissement et d'intégration, y compris des ressources communautaires, des services de santé et de mieux-être, des conseils juridiques et d'autres formes de soutien.

3. Promouvoir l'inclusion économique par l'emploi, l'éducation et la formation

Initiative	Description
Initiative de développement de l'emploi pour les réfugiés	L'Initiative de développement de l'emploi pour les réfugiés aide des réfugiés en quête d'emploi, qui se heurtent à de nombreux obstacles, à s'intégrer dans des milieux de travail au Manitoba. Dans un milieu d'apprentissage sécuritaire et positif, les participants bénéficient d'une formation axée sur le développement des compétences essentielles et adaptées à l'emploi, d'une formation technique et d'une formation linguistique en anglais.
Emploi d'abord	Le Programme des services d'intégration communautaire des personnes handicapées établit un cadre axé sur l'emploi d'abord, dont le premier objectif serait de procurer un emploi en milieu communautaire aux adultes en âge de travailler ayant une déficience intellectuelle. Au cours des prochaines années, le Programme s'emploiera à appuyer et à atteindre cet objectif en intégrant d'autres services et formes de soutien axés sur l'emploi aux programmes actuels.
Soutien aux prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu	Familles Manitoba et Éducation et Formation Manitoba travaillent de concert à la transformation des programmes et des services de soutien à l'intention des Manitobains aptes au travail afin de faciliter leur transition entre l'aide sociale et le marché du travail.
Réduction des lourdeurs administratives du Programme d'aide au revenu et à l'emploi	Le gouvernement du Manitoba continue d'accorder une grande priorité à la responsabilisation en matière de réglementation et à la réduction des lourdeurs administratives. Un certain nombre d'initiatives sont en cours pour simplifier et moderniser la prestation des programmes et réduire les lourdeurs administratives, y compris l'élaboration d'un formulaire de demande d'Aide à l'emploi et au revenu simplifié et la mise en place d'un nouveau processus de demande en ligne.

Initiative	Description
Jobs on Market	<p>Jobs on Market à Winnipeg est un modèle de service de réemploi rapide qui travaille activement avec sa clientèle, en offrant une évaluation approfondie des besoins, des services d'aiguillage et un suivi des démarches des adultes non handicapés sans enfants qui demandent ou reçoivent des prestations d'aide à l'emploi et au revenu et qui sont perçus comme les plus susceptibles d'entrer sur le marché du travail. Un certain nombre de services d'aide à l'emploi sont offerts sur place, comme des listes d'emploi et de l'aide pour la préparation d'un CV.</p> <p>Des plans sont en train d'être élaborés pour donner plus d'ampleur au modèle de Jobs on Market, de façon à ce que des services similaires voient le jour partout dans la province à l'intention des prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu prêts à planifier leur entrée sur le marché du travail.</p>
Ententes de transfert relatives au marché du travail	<p>Le nouveau financement accordé dans le cadre des ententes de transfert relatives au marché du travail entre le Canada et le Manitoba aidera les personnes qui se heurtent à des obstacles à l'emploi complexes, dont les prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu, à accéder à des programmes spécialisés visant à développer leurs compétences professionnelles. Le financement aidera également les adultes handicapés à trouver et à conserver un emploi, en plus de faciliter l'intégration au marché du travail des réfugiés dont les niveaux de compétences linguistiques sont faibles aux prises avec d'autres obstacles à leur entrée dans la main d'œuvre.</p>
Programmes Accès	<p>Les programmes Accès aident les étudiants à faible revenu à poursuivre des études postsecondaires. Leur revitalisation ouvrira de nouvelles possibilités et assurera de meilleurs résultats pour les étudiants.</p>
Programme d'aide aux étudiants	<p>Le Programme manitobain d'aide aux étudiants continue d'assurer une éducation postsecondaire accessible et durable aux étudiants à faible revenu par le biais d'un soutien accru aux étudiants dans le besoin, y compris l'obtention plus rapide d'une aide financière.</p> <p>Le gouvernement du Manitoba réduit aussi les lourdeurs administratives, simplifie le processus de demande, explore les applications libre-service pour améliorer l'accès à l'aide financière pour les étudiants et réduit les exigences administratives.</p>
Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba	<p>Éducation et Formation Manitoba apportera une série d'améliorations à l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba.</p>
Bourses du Manitoba	<p>Pour l'année scolaire 2018-2019, l'Initiative de bourses d'études et d'entretien du Manitoba a reçu un investissement additionnel de 2,7 millions de dollars pour offrir plus de bourses immédiates aux étudiants de niveau postsecondaire à faible revenu. Les investissements en 2018-2019 comprennent une bourse d'appoint de 1 500 \$ pour les étudiants autochtones à faible revenu admissibles.</p>
Nouveau service pour aider les nouveaux arrivants à mieux maîtriser l'anglais	<p>Le Manitoba étudie la possibilité d'offrir un nouveau service conçu pour aider les nouveaux arrivants qui souhaitent améliorer leur maîtrise de l'anglais. En soutenant les apprenants dont les Niveaux de compétence linguistique canadiens sont évalués entre 5 et 8, cette initiative aurait pour objet d'aider les nouveaux arrivants à trouver un emploi durable et/ou à poursuivre leur formation.</p>

Initiative	Description
Stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances	L'éducation, la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre constituent un thème transectoriel dans tous les ministères. Dans le cadre du Plan d'action pour la croissance économique du Manitoba, Éducation et Formation Manitoba dirige l'élaboration d'une stratégie relative aux compétences, au talent et aux connaissances qui permettra d'appuyer le système d'enseignement postsecondaire; d'établir des partenariats visant à améliorer la création d'emploi et le maintien en poste du personnel; et d'harmoniser les résultats des étudiants avec le marché du travail en constante évolution du Manitoba.
Initiative de réinsertion sociale responsable	L'initiative de réinsertion sociale responsable soutient les délinquants à leur retour dans la société tout en réduisant la récidive, en améliorant la sécurité publique et en soutenant la transition entre le milieu carcéral et la vie dans la collectivité.
Manitoba Start	Manitoba Start est une pratique exemplaire reconnue à l'échelle nationale pour ce qui est de l'accueil des nouveaux arrivants. Ce programme offre des services complets de perfectionnement professionnel et de jumelage employeur-travailleur qui favorisent une intégration réussie des nouveaux arrivants sur le marché du travail du Manitoba. Son système d'inscription centralisé permet aussi aux nouveaux arrivants de bénéficier d'une orientation sur la vie au Manitoba et d'être dirigés vers le premier point de contact que sont les organismes d'établissement et vers d'autres services de soutien au besoin.
Recognition Counts	Ce programme offre des conseils financiers et des prêts souples à faible taux d'intérêt aux immigrants qualifiés qui cherchent à obtenir la reconnaissance des qualifications ou de la formation nécessaires pour exercer leur profession au Manitoba. Ces prêts personnalisés uniques qui ne requièrent pas de valeur nette peuvent atteindre jusqu'à 10 000 \$. Les bénéficiaires des prêts peuvent utiliser les fonds consentis pour payer les coûts admissibles.
Mise à jour du programme Candidats du Manitoba	Le programme Candidats du Manitoba est l'outil principal de mise en candidature d'immigrants qualifiés pour répondre aux besoins du Manitoba en matière de main-d'œuvre et de développement économique. Au moyen de partenariats avec les établissements d'enseignement postsecondaire, l'industrie et les employeurs, le programme facilitera les cheminements de carrière menant à de meilleurs résultats sur le marché du travail pour les nouveaux immigrants au Manitoba. Les revenus tirés des demandes d'inscription au programme seront réinvestis dans des programmes et des ressources qui soutiennent l'établissement et l'intégration de tous les nouveaux arrivants et de leurs familles.

4. Faciliter les partenariats et soutenir les organismes communautaires

Initiative	Description
Modèles de mobilisation communautaire	Le Manitoba accueille plusieurs modèles de mobilisation communautaire qui abordent la sécurité et le bien-être des collectivités.
Programme des écoles communautaires	Le Programme des écoles communautaires soutient les écoles en tant que plaques tournantes à l'intérieur des collectivités, en mobilisant et en déployant stratégiquement des ressources scolaires et communautaires de façon à obtenir de meilleurs résultats pour les élèves, les familles et les quartiers.
Objectif Nord	Objectif Nord est un mouvement des gens du Nord et pour les gens du Nord visant la croissance de l'économie dans le nord du Manitoba. Le rapport et plan d'action d'Objectif Nord (publié en octobre 2017) établit six secteurs prioritaires pour favoriser la croissance de l'économie du Nord, à savoir le potentiel des ressources minérales et autres; l'investissement dans l'infrastructure stratégique; les difficultés et les possibilités liées au logement; l'écosystème de soutien des entreprises; l'engagement et les partenariats avec les peuples autochtones; et l'éducation, la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre. Le comité directeur d'Objectif Nord compte répondre à chacun des secteurs prioritaires en recourant simultanément à des mesures à court terme et à des initiatives à long terme conçues pour accroître la prospérité économique et réduire la pauvreté.
Financement au moyen de subventions	Le Manitoba s'efforce de construire son guichet multiservices pour l'obtention de subventions de façon à soutenir des collectivités prospères et durables en: <ul style="list-style-type: none"> • mettant l'accent sur le client, simplifiant les choses et en réduisant les lourdeurs administratives; • tenant compte de la diversité des collectivités du Manitoba et en favorisant les partenariats et la collaboration; • élargissant la portée de ses programmes de subvention pour y inclure des collectivités et des organismes qui n'ont pas reçu d'aide financière auparavant; et en harmonisant davantage les subventions avec les priorités et les plans provinciaux, régionaux et municipaux.
Programme de prévention de la violence familiale	Le Secrétariat à la condition féminine du Manitoba continue de soutenir les femmes, les enfants et les hommes vulnérables et menacés qui subissent la violence familiale, en assurant du financement et un soutien opérationnel et administratif à 33 organismes communautaires qui offrent des programmes et des services de prévention et d'intervention en matière de violence familiale dans l'ensemble du Manitoba.
Contribuer à la réussite des élèves à l'aide des parents autochtones	La subvention du programme Contribuer à la réussite des élèves à l'aide des parents autochtones a été créée pour mieux aider les écoles à établir des relations de confiance avec les parents autochtones et à renforcer leur participation à l'éducation de leurs enfants. La subvention actuelle met l'accent sur l'établissement de milieux scolaires sûrs et accueillants, et une communication positive entre la maison et l'école.

Initiative	Description
Manitoba Association of Friendship Centres	Le Manitoba fournit un financement de base annuel à la Manitoba Association of Friendship Centres, un organisme à but non lucratif constitué en société. Les « centres d'amitié » améliorent la qualité de vie des Autochtones en milieu urbain en leur donnant accès à des programmes, à des services et à des formes de soutien dans de nombreux domaines. Les centres d'amitié contribuent à répondre aux besoins des communautés autochtones en offrant de l'information, du counselling, des recommandations de logement, des services d'alphabétisation, des services d'emploi, des services sociaux ainsi que des activités culturelles et récréatives.
Aboriginal Council of Winnipeg	Le Manitoba fournit un financement de base annuel au Aboriginal Council of Winnipeg (ACW), un organisme chef de file promoteur de causes. Le ACW a joué un rôle déterminant dans la création d'un réseau homogène et efficace de services de soutien autochtones qui offrent une gamme étendue de services aux Autochtones de Winnipeg. Il milite en faveur des citoyens et des organismes autochtones. Pour ce faire, il exprime les préoccupations, les enjeux et les priorités de ses membres et de la communauté autochtone en milieu urbain auprès de tous les ordres de gouvernement.
Endow Manitoba 24-hour Giving Challenge (défi du don de 24 heures d'Endow Manitoba)	Le gouvernement du Manitoba accordera jusqu'à 225 000 \$ sur trois ans à la Winnipeg Foundation pour soutenir la participation provinciale à la campagne annuelle Endow Manitoba 24-hour Giving Challenge. Créé en 2014, le défi Endow Manitoba 24-Hour Giving Challenge est administré par la Winnipeg Foundation. Cette campagne incite les fondations communautaires en milieu rural à établir un fonds primaire à leur nom. L'objectif du défi est de faire connaître les fondations communautaires au grand public comme moyen pour les Manitobains de soutenir leur collectivité.

5. Renforcer la prestation de services axés sur les clients

Initiative	Description
Perfectionnement professionnel et formation des fonctionnaires	Dans son appel à l'action n° 57, la Commission de vérité et de réconciliation demande à tous les ordres de gouvernement de s'assurer que les fonctionnaires sont formés sur l'histoire des peuples autochtones, y compris en ce qui a trait à l'histoire et aux séquelles des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone ainsi qu'aux relations entre les Autochtones et l'État. Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à offrir de la formation aux fonctionnaires à tous les échelons au moyen de diverses méthodes.
Loi sur la réconciliation	Le gouvernement manitobain fait progresser la réconciliation en favorisant des relations mutuellement respectueuses entre l'État et les peuples autochtones. Le gouvernement s'est engagé à collaborer avec les nations et les peuples autochtones pour élaborer une stratégie de réconciliation. Chaque année, le gouvernement rend compte de ses progrès en matière de réconciliation en publiant un rapport d'étape annuel en vertu de la Loi sur la réconciliation.
Stratégie de réconciliation	La ministre des Relations avec les Autochtones et le Nord dirigera la participation du gouvernement à l'élaboration d'une stratégie de réconciliation. Cette stratégie s'appuiera sur une véritable collaboration avec les nations et les peuples autochtones.

Initiative	Description
Cadre de consultation obligatoire	Le gouvernement du Manitoba a l'obligation de consulter de manière constructive les Premières nations, les Métis et d'autres communautés autochtones lorsqu'une décision gouvernementale est susceptible de nuire à leur capacité d'exercer leurs droits autochtones ou issus de traités. Le gouvernement continue de travailler avec les communautés et les organismes autochtones à l'élaboration d'un cadre de consultation obligatoire menant à des consultations respectueuses et productives et à un travail en collaboration avec les Premières nations.
Élaboration de programmes d'études adaptés à réalité culturelle	Un comité chargé des programmes d'études, formé de représentants du gouvernement du Manitoba, de la Treaty Relations Commission of Manitoba, du Manitoba First Nations Education Resource Centre et d'Aînés, se réunit pour étayer le programme de sciences sociales.
Poursuite de la mise en oeuvre de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains	La Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains, qui a pris effet en 2013, prévoit une approche proactive à long terme visant à supprimer les barrières qui nuisent à la participation pleine et entière et à l'inclusion des Manitobains handicapés. Le gouvernement du Manitoba travaille avec des organismes des secteurs privé et public à l'élaboration de normes visant à accroître l'accessibilité dans cinq domaines clés : le service à la clientèle; l'emploi; l'information et les communications; le transport; et la conception des espaces publics.
Norme d'accessibilité pour le service à la clientèle	Depuis novembre 2018, la norme d'accessibilité pour le service à la clientèle oblige les entreprises et les organismes du Manitoba comptant au moins un employé à adopter des politiques et à former le personnel sur la façon d'offrir un service à la clientèle de qualité à tous. Par exemple, ils doivent tenir compte des besoins en matière de communication de leurs clients en leur répondant en personne ou par écrit. Ils doivent aussi accueillir les accompagnateurs et les animaux d'assistance et autoriser l'utilisation d'accessoires fonctionnels comme un fauteuil roulant.
Norme d'accessibilité dans le domaine de l'emploi	L'adoption en 2019 de la norme d'accessibilité dans le domaine de l'emploi aidera les personnes handicapées à lever les obstacles au recrutement, à l'embauche et au maintien en poste. Les entreprises en profiteront en ayant accès à un plus grand nombre d'employés qualifiés, dont un nombre grandissant de personnes âgées affectées par un handicap. Nous allons tous tirer avantage de la participation fructueuse des demandeurs d'emploi à notre économie et, par conséquent, d'une réduction de la dépendance au soutien au revenu financé par l'État.
Levée des obstacles à l'obtention de documents d'identité	Le Bureau de l'état civil compte réduire les temps d'attente pour l'obtention de certificats de naissance en offrant la possibilité de présenter des demandes en ligne 24 heures par jour, sept jours par semaine.
Équipe de soutien à l'autonomie	Familles Manitoba a mis sur pied une équipe de soutien à l'autonomie dont la tâche sera d'aider les prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu à présenter des demandes pour obtenir des prestations fédérales et provinciales supplémentaires.

Initiative	Description
Crédit d'impôt pour soignant primaire	Le crédit d'impôt pour soignant primaire vise à reconnaître et à soutenir financièrement les personnes qui travaillent comme soignants primaires. Ce programme a pour objectif d'aider les personnes bénéficiant de soins à rester autonomes le plus longtemps possible. Ces personnes peuvent avoir une déficience cognitive ou physique ou un trouble du comportement. Elles peuvent aussi avoir besoin qu'on les aide avec leurs soins personnels, leurs tâches ménagères et l'utilisation des ressources communautaires, afin de pouvoir demeurer dans leur communauté plus longtemps. En 2018, le gouvernement du Manitoba a simplifié le processus de demande du crédit d'impôt pour soignant primaire et en a facilité l'accès en accordant un crédit fixe de 1 400 \$ par année à tous les soignants primaires admissibles.
Protocole de développement des ressources minières	Le gouvernement du Manitoba est en contact et collabore avec des communautés des Premières nations pour élaborer un nouveau protocole de développement des ressources minières. Le protocole établira une marche à suivre claire en matière de développement des ressources minières, pour s'assurer que le Manitoba est au fait des effets néfastes possibles sur l'exercice de droits ancestraux ou issus de traités et qu'il en tient compte.
Terres et ressources	Le gouvernement du Manitoba fournit des conseils et de l'aide à 29 Premières nations ayant droit à des terres, au gouvernement du Canada et au comité sur les droits fonciers issus de traités afin de répondre aux obligations relatives aux droits fonciers issus de traités qui restent à régler en transformant des terres domaniales provinciales en terres de réserve.
Formation sur la sécurisation culturelle autochtone	Le gouvernement du Manitoba a commencé à offrir une formation sur la sécurisation culturelle autochtone en ligne avec L'Office régional de la santé de Winnipeg. Cette formation répond au besoin des fournisseurs de soins de santé d'élaborer et d'offrir des soins culturellement sécuritaires.
Trousse des ressources culturelles	Southern Health – Santé Sud a créé une trousse des ressources culturelles qui favorise un processus d'inclusion relationnelle continu, qui établit et maintient la confiance, et qui permet aux parents, aux clients et aux résidents d'avoir accès aux pratiques et aux cérémonies de guérison traditionnelles.
Soins adaptés à la réalité culturelle des familles autochtones	Le gouvernement du Manitoba propose une série de quatre guides sur le rôle parental à l'intention des familles métisses et des Premières nations. Les guides ont été élaborés avec le concours d'un groupe consultatif autochtone formé de fournisseurs et de représentants de services communautaires autochtones. On y trouve des photos, des récits et des enseignements fournis par des membres des Premières nations et des Métis du Canada.
Protection des langues autochtones	Le gouvernement du Manitoba travaille de concert avec Indigenous Languages Manitoba, le Manitoba First Nations Education Resource Centre et le Collège universitaire du Nord à l'établissement de crédits spéciaux de langue pour les langues autochtones.

Initiative	Description
Manitoba Moon Voices Inc.	<p>Le Manitoba assure un financement de base à Manitoba Moon Voices Inc. (MMVI), un organisme communautaire à but non lucratif constitué en société qui s'adresse aux femmes autochtones. MMVI a trois grandes priorités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les femmes autochtones disparues ou assassinées; • le système de protection de l'enfance; • gouvernance et administration. <p>MMVI veillera à ce qu'il y ait une tribune pour aborder les enjeux et les problèmes touchant les femmes autochtones au Manitoba et entendre ce qu'elles ont à dire.</p>
Analyse du genre et de la diversité et promotion des femmes dans des carrières où elles sont sous-représentées	<p>Secrétariat à la condition féminine du Manitoba reconnaît que les femmes sont affectées de manière disproportionnée par la pauvreté. Le cours sur l'analyse du genre et de la diversité mis en ligne sur Intranet à l'intention des membres de la fonction publique du Manitoba aide les fonctionnaires à tenir compte du prisme du genre en élaborant des politiques pour l'ensemble des Manitobains.</p>
Programme de location de logements sociaux	<p>La prestation de logements abordables et de qualité est essentielle à la santé et au bien-être social et économique de tous les locataires du Manitoba. Le but est de favoriser l'établissement de collectivités saines, sûres et inclusives, qui encouragent l'autonomie et la responsabilité partagée. La mise en œuvre intégrale de la modernisation du Programme de location de logements sociaux permettra d'adopter des politiques et des procédures axées sur le client claires et cohérentes pour les demandeurs, les locataires et le personnel; de réduire les obstacles à l'accès au programme; et de favoriser sa prestation de manière équitable et efficiente dans l'ensemble de la province.</p>
Soutien à une campagne de sensibilisation publique sur la violence sexuelle axée sur les Autochtones	<p>En 2018/2019, le Programme de prévention de la violence familiale accordera une aide financière supplémentaire à l'organisme Manitoba Keewatinowi Okimakanak Inc., pour l'aider à passer à l'étape suivante de sa campagne de sensibilisation publique sur la violence sexuelle axée sur les Autochtones. Le Programme de prévention de la violence familiale a financé la première étape de cette campagne en 2018, qui comprenait des documents de sensibilisation publique comme des vidéos et des affiches.</p>

6. Apporter des changements positifs par l'innovation sociale

Initiative	Description
Obligations à impact social	<p>La toute première obligation à impact social du Manitoba vise à améliorer les résultats pour les enfants et les familles grâce à un effort de collaboration entre le gouvernement, la Régie des services à l'enfant et à la famille des Premières nations du sud du Manitoba et l'organisme Wiji'iwag Ikwewag. La Régie met en place la première obligation à impact social dans le domaine de la protection de l'enfance. Elle collabore avec l'organisme Wiji'iwag Ikwewag afin de former des doules autochtones pour qu'elles puissent fournir des services et du soutien adapté à la réalité culturelle des mères dont l'enfant risque d'être pris en charge par le système de protection de l'enfance. En jumelant une doula à une mère pour une période allant jusqu'à un an, on veut éviter l'appréhension d'un nouveau-né ou réduire le nombre de jours de sa prise en charge.</p>

Initiative	Description
Efficacité énergétique et abordabilité des factures	En 2016, Manitoba Hydro a mis sur pied un groupe de travail sur l'abordabilité des factures. Le groupe de travail a passé en revue les programmes et les initiatives de Manitoba Hydro qui existent en matière d'efficacité énergétique afin de déterminer ce qui pourrait être amélioré, ainsi que les nouveaux programmes offerts et les programmes d'aide tarifaire pour parvenir à l'abordabilité. Manitoba Hydro a exprimé son intention de donner suite aux nombreuses recommandations visant à aider ses clients à faible revenu à gérer leurs factures énergétiques par des améliorations au Programme d'énergie abordable et au programme de gestion des factures.
Accès à large bande dans le Nord	<p>Le gouvernement du Manitoba s'associe à Clear Sky Connections, un fournisseur d'accès Internet que possèdent et exploitent les Premières nations du Manitoba, afin d'offrir un accès Internet haute vitesse aux collectivités rurales et éloignées. Le service est la clé pour libérer le potentiel économique du Nord en offrant aux collectivités manitobaines les outils pour maximiser les possibilités et susciter la croissance économique.</p> <p>Manitoba Hydro fournit un appui non financier qui permettra à Clear Sky Connections d'utiliser le réseau actuel de câbles à fibres optiques et les installations connexes. Une fois complété, le projet d'accès à large bande comprendra des connexions fibrées Ethernet de 10 gigabits qui offriront à 72 collectivités et à 88 établissements un accès à des services Internet haute vitesse au même niveau que dans les zones urbaines du sud de la province. Sur les 72 collectivités, 37 sont des communautés des Premières nations et 18 se trouvent dans des régions éloignées du nord du Manitoba.</p>
Amélioration de la littératie et de la numératie chez les jeunes enfants	Le gouvernement du Manitoba s'associe à l'organisme North Forge Technology Exchange dans le cadre du Manitoba Open Innovation Challenge afin d'améliorer la littératie et la numératie chez les jeunes enfants. Lancé en novembre 2016, le « défi à l'innovation » d'une durée de 24 mois invite tous les Manitobains à soumettre leurs idées innovantes. Des équipes diversifiées de juges ont sélectionné trois des idées les plus prometteuses en vue de leur concrétisation, de leur mise à l'essai et de leur évaluation dans la collectivité. Les prototypes communautaires sont conçus pour soutenir les familles vulnérables en améliorant l'accès à des services de qualité fondés sur des données probantes qui améliorent la littératie et la numératie chez les jeunes enfants.
De la science à la pratique du jeu	Ce projet d'innovation sociale est le fruit d'un partenariat entre le Collège Red River, NorWest Co-op Community Health et les gouvernements du Manitoba et du Canada, afin de transférer les meilleures données probantes sur le développement des jeunes enfants aux parents par l'entremise d'équipes intégrées d'équité en santé.

ANNEXE 2 : CONSULTATIONS SUR LA STRATÉGIE DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Méthodologie

Le gouvernement du Manitoba a eu recours à différentes méthodes pour rejoindre les Manitobains et leur parler :

- des conversations communautaires pour les personnes qui ont fait l'expérience de la pauvreté, animées par des organismes communautaires;
- des ateliers communautaires pour les représentants d'organismes communautaires et d'autres intervenants, animés par des employés du gouvernement;
- un sondage en ligne pour tous les Manitobains dans les deux langues officielles;
- un appel à présenter des observations écrites.

Les questions directrices de chaque méthode de consultation sont reprises cidessous.

Conversations communautaires	Ateliers	Sondage en ligne
Accès et obstacles		
Racontez-nous comment vous (ou votre famille) faites pour vivre avec un faible revenu. Décrivez une partie des ressources que vous utilisez pour vous aider. Parlez-nous des difficultés que vous éprouvez.	Quels sont les problèmes et les besoins les plus criants des personnes vivant dans la pauvreté [c.-à-d. les problèmes les plus importants ou propres à votre collectivité ou à votre région]?	Dans quelle mesure est-il facile pour les personnes à faible revenu d'avoir accès à un soutien, à des biens et à des services? À votre avis, à quel genre d'obstacles se heurtent les personnes à faible revenu? Quels sont les soutiens et les services auxquels vous avez le plus souvent recours?
Avenues, solutions et priorités		
Quelles sont les mesures (ou les solutions) les plus importantes qui devraient être prises pour réduire la pauvreté?	Quelles sont les avenues pour réduire ou prévenir la pauvreté (solutions, programmes, services, formes de soutien et pratiques prometteuses) que le gouvernement devrait privilégier pour répondre à ces enjeux prioritaires? Qu'est-ce qui fonctionne bien pour prévenir, réduire ou minimiser les effets de la pauvreté dans la collectivité?	Lesquels des éléments cidessous jugez-vous prioritaires pour favoriser la réduction de la pauvreté? [Les répondants devaient choisir 5 éléments parmi une liste en comptant 16 et en énumérer d'autres au besoin.]
Mesurer les améliorations		
Que signifie pour vous « avoir une bonne qualité de vie »?	Comment mesuriez-vous les progrès? Quels sont les objectifs et indicateurs possibles?	Que signifie pour vous « avoir une bonne qualité de vie »? Comment saurez-vous que le Manitoba fait des progrès dans la réduction de la pauvreté?

Participants aux consultations

Plus de 200 Manitobains ont participé à treize conversations communautaires. Les participants comprenaient des représentants de groupes plus susceptibles d'avoir un faible revenu :

- jeunes à risque;
- parents seuls;
- nouveaux arrivants;
- prestataires du Programme d'aide à l'emploi et au revenu;
- personnes handicapées;
- personnes âgées;
- étudiants;
- travailleurs pauvres.

Les conversations étaient animées par des organismes communautaires. Une conversation animée par l'organisme Aboriginal Youth Opportunities était ouverte au public, dans le cadre de l'activité « Meet Me at the Bell Tower » dans le quartier North End de Winnipeg.

Onze ateliers communautaires ont réuni 178 éducateurs, professionnels de la santé et porteparole représentant des organismes communautaires ou confessionnels, des entreprises et des administrations publiques. Quatre ateliers ont été donnés à Winnipeg, chacun portant sur un volet précis :

- les personnes handicapées;
- les communautés ethnoculturelles;
- les organismes francophones;
- les fournisseurs de services autochtones.

Le sondage en ligne bilingue a suscité 1 564 réponses, dont 266 de personnes à faible revenu, 994 d'autres Manitobains, 245 d'organismes sans but lucratif ayant un intérêt général dans la réduction de la pauvreté et 59 de représentants d'organismes sans but lucratif qui desservent directement des personnes à faible revenu. Le sondage a fait l'objet d'un communiqué de presse du gouvernement et d'une vaste campagne de promotion dans l'ensemble du gouvernement ainsi que par les organismes et les réseaux communautaires.

On a reçu en tout 24 observations écrites ou faites par téléphone de particuliers, et 29 observations écrites d'organismes. Le Child Nutrition Council of Manitoba a présenté officiellement ses observations écrites, parallèlement à une campagne par courriel soutenue par 281 Manitobains (provenant principalement des divisions scolaires) qui appuyaient sa recommandation. Cinq documents ont été soumis conjointement. De plus, Abolissons la pauvreté Manitoba a lancé une campagne par courriel à laquelle 101 Manitobains ont participé.

Au cours du processus de consultation, les fournisseurs de services aux Autochtones et les participants autochtones ont souligné l'importance de faire participer les peuples autochtones et de faire reconnaître dans la stratégie que la pauvreté autochtone est associée à une réalité culturelle et historique particulière. Parmi les 379 personnes qui ont participé aux ateliers, 80 se sont déclarées d'ascendance autochtone ou métisse.

Observations écrites provenant de groupes

- Revenu de base Manitoba et Abolissons la pauvreté Manitoba
- Community Financial Counselling Services, Immigrant and Refugee Community Organization of Manitoba, SMD Clearinghouse, SEED Winnipeg Inc.
- Crossroads United Pastoral Charge (au nom des représentants communautaires de Carman)
- R. Garmeh, V. Niemez, F. Siyawareva, prémaîtrise en travail social de la faculté de travail social, Université du Manitoba
- SEED Winnipeg Inc. et Social Planning Council of Winnipeg

Observations écrites provenant d'organismes

- Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances (Flin Flon)
- Repaires jeunesse du Canada
- Revenu de base Manitoba
- Centre canadien de protection de l'enfance
- Centre canadien de politiques alternatives
- Réseau canadien de DÉC, région du Manitoba
- Association canadienne pour la santé mentale (Centre, Entre-les-Lacs, Manitoba et Winnipeg, Thompson)
- Child Nutrition Council of Manitoba

- City of Brandon Poverty Committee
- Coalition for Healthy Aging Manitoba
- Les diététistes du Canada
- Demandez vos prestations
- Abolissons la pauvreté Manitoba
- Manitoba Association of Community Health Centres
- Manitoba Child Care Association
- Manitoba Teachers Society
- Division scolaire de Portage la Prairie
- Right to Housing
- Armée du Salut
- Sara Riel Inc.
- Complexe scolaire de Saint-Claude
- Centraide Winnipeg
- West Central Women's Resource Centre
- West Grove Learning Centre
- Chambre de commerce de Winnipeg
- Office régional de la santé de Winnipeg, Santé de la population et du public
- Winnipeg Poverty Reduction Council
- Division scolaire de Winnipeg
- Women's Health Clinic

